

Village de Forez

**Cahier d'histoire locale - Association des usagers
du Centre Social de Montbrison (42)**

N° 69-70 avril 1997

p. 2 Un épisode de la vie de Gustave de Damas.	Pascal CHAMBON
p. 5 Les belles traditions perdues : le coton de Saint-Aubrin	Marguerite-V. FOURNIER
p. 7 Une droguerie montbrisonnaise au début du XVIIIe siècle.	Joseph BAROU
p. 14 Faits divers d'autrefois en Forez	Marie GRANGE
p. 17 Nouveaux regards sur les écoles du Forez sous Vichy.	Gérard AVENTURIER
p. 23 Les eaux minérales de Couzan.	Edouard CROZIER
p. 27 Un chef forézien à Paris au siècle dernier : le Grand Véfour.	Jean-Paul GOURGOUILLON
p. 29 Le château du Batailloux (Saint-Marcellin).	Mireille BUSSEUIL
p. 33 "L'humble supplique" des habitants de Marcoux.	Danièle BORY
p. 35 Objets de la vie quotidienne d'autrefois : les moulins à café.	Pierre-Michel THERRAT
p. 42 Lucien Souchon du Chevalard (1798-1878) : portrait d'un gentilhomme agriculteur	Mickaël LATHIERE
p. 47 Claude Latta : l'historien et le professeur distingués	Gérard AVENTURIER

Village de Forez, bulletin d'histoire locale.

Siège social (abonnements) :

- Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON.
- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : Philippe Pouzols, André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1997.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.

UN EPISODE DE LA VIE DE GUSTAVE DE DAMAS

Le hasard - orienté tout de même ! - de quelques recherches menées il y a quelques mois au Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes nous a fait découvrir quelques documents sur des personnages appartenant à des familles foréziennes célèbres.

En effet, dans le dossier personnel de Claude-Marie dit Gustave de Damas, chef d'escadron, est conservée une lettre du docteur Richard de Laprade, père de l'académicien Victor de Laprade.

Claude, Marie, Gustave de Damas, fils d'Abraham, Claude, Marie, Comte de Damas et chevalier de Malte, est né à Montbrison le 23 mars 1788. Il est issu d'une très vieille famille forézienne¹.

Durant la Révolution, son grand-père avait été guillotiné alors que son père ralliait l'Armée de Condé ou Armée des Princes qui était censée combattre la République, Châteaubriant l'a décrit sans complaisance dans ses "Mémoires d'outre-tombe"...

Gustave, lui, avait résidé quelques temps au château du Rousset, au-dessus de Montbrison, après que ses parents eurent émigré.

Puis, émigré à son tour, Gustave devenait cadet - à 8 ans - dans les Hussards de la Légion Mirabeau² sous les ordres de son cousin, lui aussi émigré, Roger de Damas.

La Révolution terminée du fait de l'entrée en scène du général - bientôt Premier Consul - Bonaparte, la famille était revenue en France en 1802 et Gustave entra au service à 17 ans comme élève à l'École Militaire de Fontainebleau³ : il constitue ainsi un bon exemple de cette "jeunesse dorée" qui se rallie à Napoléon par esprit d'aventure plus que par attirance politique.

Sous-lieutenant à la Grande Armée en novembre 1806, Gustave de Damas avait intégré le 19^{ème} régiment de dragons en décembre. Après avoir participé aux campagnes de Prusse et de Pologne, il était parti pour l'Espagne où il avait été blessé une première fois en 1808 puis, à nouveau, en 1809. Son dossier personnel contient l'appréciation suivante à propos de son attitude en Espagne :

Cet officier d'un courage rare s'est distingué dans plusieurs occasions. [Il] découvrit un gué dans Lelsa [l'Esla] en face de Benavente où sa majesté l'Empereur fit passer l'armée.

¹ Cf. article de Mme de Ricard sur le chevalier Gustave de Damas dans les bulletins N° 4 et 5 du tome XLV du *Bulletin de la Diana*.

² Parent de l'homme politique, surnommé "Mirabeau Tonneau" du fait de son embonpoint spectaculaire.

³ Il s'agit, bien sûr, de l'École Spéciale Militaire plus communément désignée sous le nom d'École de Saint-Cyr mais qui se trouve à Fontainebleau de 1803 à 1808. Destinée à fournir des sous-lieutenants à l'armée, elle était régie par une stricte discipline militaire.

Benavente se trouve au nord-ouest de Valladolid et l'Esla est un affluent du Douro qui lui-même se jette dans l'Atlantique près de Porto. L'épisode auquel fait référence la note ci-dessus doit concerner la marche de l'armée napoléonienne vers les Britanniques venant du Portugal : Napoléon dirigeant les opérations de novembre 1808 à janvier 1809, Benavente tombe entre ses mains le 20 décembre 1808.

C'est donc un homme qui avait déjà une solide expérience de la guerre et, même, de la captivité puisque fait prisonnier par des cosaques en 1807, il avait été échangé contre le fils du général Blücher...

Mis à la retraite en mai 1810 à l'âge de 22 ans [sic !] suite à une blessure à la jambe - fracture du péroné - résultant d'une chute de cheval : Damas avait eu en effet son cheval tué sous lui au cours d'une charge...

C'est justement à propos de sa retraite - toutefois provisoire - que nous avons découvert une attestation médicale datée de janvier 1810 et établie à Montbrison par le docteur Richard de Laprade ainsi que par son confrère Gérentet. En voici le texte :

Nous, docteurs en la faculté de médecine de Montpellier, médecins aux hôpitaux civils de Montbrison, département de la Loire, certifions avoir visité Monsieur Gustave de Damas, officier au 19^{ème} régiment de dragons ; lequel a présenté à l'examen 1° un gonflement considérable à l'articulation du pied droit, accompagné de rougeur et de douleur vive ; 2° une cicatrice rouverte au talon, de laquelle suinte une matière séroso-purulente.

Nous estimons que le dit M. de Damas est le cas de garder la chambre, et par conséquent qu'il est dans l'impossibilité absolue d'entreprendre une route, surtout eu égard à la rigueur de la saison.

A Montbrison le 20 janvier 1810⁴

On ne peut soupçonner Damas de s'être fait établir un "certificat de complaisance", même si Laprade ne dut pas être mécontent d'ôter un cavalier valeureux à celui qu'il considérait comme l'Usurpateur, d'ailleurs, le supérieur hiérarchique du malade le confirme :

Strasbourg le 7 février 1810

Mr de Damas sous-lieutenant à mon régiment est resté malade à Lyon en se rendant d'Espagne au dépôt. Son incommodité provient d'une blessure reçue à l'armée. Il m'avait écrit à cette époque qu'il rejoindrait incessamment, je l'ai en conséquence fait porter présent au dépôt. Cet officier m'écrit aujourd'hui que sa blessure ne lui permettra pas de se mettre en route avant quelques mois et il me prie de solliciter de Votre Excellence un congé de convalescence jusqu'au 1^{er} mai prochain.

Mr de Damas à qui votre Excellence porte un intérêt particulier est un officier distingué par son mérite personnel et surtout par la bravoure qu'il a montrée dans la dernière campagne. J'ai l'honneur de vous proposer, Monseigneur, de vouloir bien m'adresser le congé de

⁴ Cette lettre est contresignée par le maire Lachèze et par un conseiller de préfecture.

convalescence qu'il sollicite.

Le congé est accepté le 1^{er} mai suivant, Damas étant mis à la retraite peu après, le 19 de ce mois. Mais, au lendemain de la terrible campagne de Russie, Damas est rappelé en 1813, il intègre alors le 1^{er} régiment de Gardes d'Honneur avec le grade de lieutenant en second le 15 juin puis premier lieutenant le 30 août.

Enfin, nous savons qu'il participe courageusement durant l'hiver et le printemps 1814 à la campagne de l'Armée de Lyon face aux Autrichiens⁵.

Par contre, Damas embrasse la cause du roi au cours de la Première Restauration puisqu'il suit alors Louis XVIII à Gand après le Vol de l'Aigle...

De toute manière, pour lui et beaucoup d'autres, l'aventure napoléonienne était achevée. L'Europe connaissait la paix et celle-ci dut paraître bien monotone à Damas puisqu'il partit tenter sa chance en Orient, où il mourut beaucoup plus tard, à Téhéran en 1842, alors qu'il était au service du shah de Perse !

Epilogue tragique et mystérieux de la vie d'un "enfant du Siècle" pour lequel le paisible Forez n'avait pas fourni un champ d'aventure à l'échelle de ses ambitions.

Pascal CHAMBON

⁵ Cf. N°64 de "Village de Forez", octobre 1995.

Les belles traditions perdues :

LE COTON DE SAINT AUBRIN

Qui s'en souvient encore ?... Quel Montbrisonnais de 1997 est capable de retrouver au fond d'un tiroir ou d'un porte-monnaie usé ce minuscule brin de coton enfermé dans un petit rectangle de papier bleu que l'on appelait *le coton de saint Aubrin* et à qui nos pères attribuaient le pouvoir de protéger de la foudre ? C'est une bien vieille tradition montbrisonnaise qui a disparu après la guerre de 1914 (qui a vu périr tant de choses !) et qui n'est pas près d'être reprise à notre époque éprise de rationalisme... Pourtant des générations l'ont pratiquée avec foi.

On sait tout de même que saint Aubrin était un évêque auxiliaire du diocèse de Lyon qui naquit à Montbrison au milieu du VIII^e siècle et qui se distingua par sa piété et ses hautes vertus notamment par sa charité⁶... Les documents biographiques sur saint Aubrin sont peu nombreux, les archives de la collégiale Notre-Dame ayant été brûlées par les huguenots lors de la prise de Montbrison par le baron des Adrets.

Selon les bollandistes saint Aubrin serait mort le 2 janvier, et son corps aurait été déposé derrière le grand autel de l'église Saint-André aujourd'hui disparue. Les anciens calendriers lyonnais rappellent son nom au 2 janvier et au 15 juillet. Cette dernière date serait celle de sa canonisation.

LA MAISON DE SAINT AUBRIN, PLACE SAINT-ANDRE

La tradition dit que la maison où mourut saint Aubrin se situe en face de l'église Saint-André (sur actuelle place du même nom). Sous l'Ancien Régime, chaque année, le jour de la fête patronale, une procession solennelle y conduisait les reliques du saint. Ces reliques, d'abord conservées dans la chapelle de la Vierge, au château comtal, furent transférées en 1227 dans la collégiale Notre-Dame. Cependant, jusqu'à la Révolution, sur la butte, une petite chapelle perpétua son souvenir. Aujourd'hui, sur la colline, Aubrin donne encore son nom à une ruelle et à l'école située au 19, de la rue du Collège, le plus ancien établissement scolaire de la ville.

Les reliques de saint Aubrin n'eurent pas à souffrir des Guerres de religion mais furent en grande partie perdues pendant la Révolution. Seule sa ceinture et quelques ossements furent sauvés et rendus à l'église. Aujourd'hui elles sont exposées dans un reliquaire en bois doré représentant le buste du saint évêque. L'usage était encore au début du siècle de conserver du coton ayant touché la châsse. Il préservait son possesseur de la foudre. Saint Aubrin était encore invoqué par les Montbrisonnais pour la guérison de la fièvre, de la migraine et pour la délivrance des femmes enceintes⁷.

⁶ Une "Notice sur saint Aubrin" publiée en 1868 avec approbation de S.E. le Cardinal-Archêveque de Lyon indique que l'obituaire de l'église de Lyon mentionne, comme chorévêque de Saint Rémy, un prélat nommé Audin, très probablement natif de Montbrison et mort un 23 avril vers l'an 870. Il avait donné à l'église de Lyon l'église de Verrières et à Montbrison même un moulin et des vignes situées à la Croix et à la Terre-Rouge.

⁷ "Notice sur saint Aubrin, patron de la ville de Montbrison", Montbrison, Lafond, Libraire, 1868, p. 13.

LA LEGENDE DE SAINT AUBRIN

Terminons cette brève évocation du saint patron de notre ville en rappelant la gracieuse légende qui le concerne. Nous en empruntons le récit au bulletin paroissial de Notre-Dame d'Espérance du samedi 15 juillet 1922, précisément jour de la solennité de saint Aubrin :

L'histoire est sobre de détails sur la vie de saint Aubrin ; en revanche, l'imagination populaire, bien souvent fondée sur la réalité, s'est donnée libre carrière, et de gracieuses légendes se sont créées, douces et naïves légendes qui faisaient la joie de nos aïeux, et que nous ne goûtons peut-être plus assez, sous prétexte de ne pas nous perdre dans le domaine des rêves.

Nous voulons rappeler une de ces légendes, qui n'est qu'une légende, oui, mais qui n'en constitue pas moins un témoignage précieux de la piété et de la confiance de nos pères envers saint Aubrin.

On raconte que sur la coteau où s'élèvent aujourd'hui les trois croix du Calvaire, on voyait un bosquet de chênes et d'ormeaux. Mais dans ce bosquet, on n'entendait jamais le chant du rossignol. Le feuillage des arbres était jauni, et la bruyère qui croissait à leurs pieds était flétrie et sans fleurs. Jamais on ne passait dans ce lieu. Il était maudit, et chaque nuit les démons venaient sur la colline et l'on entendait au loin leurs éclats de rire et leurs cris sinistres.

Et le peuple effrayé gémissait et allait trouver ses prêtres que l'on nommait les druides, car alors le christianisme n'avait pas pénétré dans notre pays. Et les druides, revêtus de leur longue robe blanche, allaient déposer sur la colline des offrandes de gui ; mais les présents étaient inutiles, et les démons continuaient leurs rires moqueurs.

Or, il y avait un petit pâtre, aux cheveux blonds, qui habitait seul une cabane au bord de la rivière [notre Vizézy]. Souvent il s'asseyait sur l'herbe, en gardant ses agneaux. Il tenait à la main un petit crucifix et il chantait.

Un jour, les vieillards de la cité allèrent trouver l'enfant, dans sa cabane, et ils en sortirent pleins de respect pour l'humble berger dont la tête blonde renfermait plus de sagesse que toutes leurs têtes blanches. Et le soir de ce jour, le petit pâtre se dirigea vers la forêt, coupa deux jeunes arbres, les attacha en forme de croix et s'achemina vers la colline maudite en murmurant une prière : "Que le nom de Jésus-Christ soit adoré au ciel et sur la terre."

Depuis ce jour, plus jamais on n'entendit les cris des démons.

Le lendemain, continue la légende, le petit pâtre partait pour la grande ville de Lyon, déjà chrétienne. Il en revenait bientôt amenant le vieux prêtre du Christ qui lui avait donné le baptême, et tout le pays, abandonnant l'idolâtrie, embrassa le christianisme.

Aubrin, le petit pâtre, devint un grand saint. Il n'oublia jamais la ville où il avait vu le jour et qu'il avait convertie au Seigneur. Et la petite ville reconnaissante n'oublia jamais le petit pâtre, devenu évêque. Quand il fut remonté aux cieux, elle le prit pour patron.⁸

Aujourd'hui plus de procession solennelle, ni de coton béni, cependant le vieil évêque né à Montbrison n'est pas complètement oublié, la fête patronale se situe toujours le dimanche suivant le quinze juillet et il arrive même que de jeunes parents choisissent encore Aubrin comme prénom pour leur petit garçon. Les Montbrisonnais sont encore un peu *les Enfants de saint Aubrin*⁹.

Marguerite-V. FOURNIER

⁸ Bulletin paroissial de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, n°754, du 15 juillet 1922.

⁹ Selon l'auteur (anonyme) de la *Notice sur saint Aubrin* les Montbrisonnais de jadis se nommaient fièrement les Enfants de saint Aubrin.

UNE DROGUERIE MONTBRISONNAISE

AU DEBUT DU XVIII^e SIECLE

La droguerie, l'épicerie et la pharmacie ont été longtemps des commerces très voisins. Les Apothicaires, d'abord confondus avec les épiciers, voient leur profession réglementée en 1353, quelques décennies après celle des épiciers (1311). Cependant les deux professions restent juridiquement unies jusqu'en 1777. Elles forment un seul métier-juré divisé néanmoins en quatre spécialités qui ne peuvent être cumulées : marchand épicier, apothicaire, cirier-ciergier et confiseur-confiturier.

Quant à la droguerie, elle tient à la fois de l'épicerie, de l'herboristerie et de l'apothicairerie. Aux produits dépendant de ces trois activités s'ajoutent les couleurs et vernis. Dans certaines régions, cette dernière spécialité a d'ailleurs valu au droguiste la jolie appellation de "marchand de couleurs".

S'il peut faire commerce d'herbes médicinales et de produits employés par les apothicaires, le droguiste n'a pas le droit d'effectuer des préparations pharmaceutiques. Il doit se contenter de débiter des drogues simples et encore ne doivent-elles pas être vendues dans un but curatif.

JEAN BONNEFOY, MARCHAND DROGUISTE A MONTBRISON

A la fin de l'année 1724 meurt Jean Bonnefoy, marchand droguiste à Montbrison. Sa veuve, Germaine Blanchet, voulant préserver ses intérêts et ceux de leur jeune fils âgé de seulement quinze mois, demande que soit effectué l'inventaire des "meubles et marchandises" délaissés par le défunt. Cet inventaire est réalisé le 5 janvier 1725 par Benoît Morel, notaire royal à Montbrison, assisté pour l'occasion de deux experts : le sieur Riberon, maître apothicaire et le sieur Petit, marchand. Visitons ensemble la boutique et le logis de Jean Bonnefoy.

LA BOUTIQUE

Et lad. heure d'une relevé nous nous sommes transporté dans la maison ou est deceddé led. Bonnefoy assistés dud. Fauvel procureur de laditte Blanchet sa veuve, du sieur Riberon maistre apotiquaire et dud. sieur Petit marchand expert par nous nommés pour l'appréciation et l'estimation des marchandises et autres effets dud. deffunt et estant entrés dans lad. maison dans la boutique d'icelle s'est trouvé

- *Un mortier de fer et son pilon pesant environ vingt livres¹ assis sur son pied le tout estimé cinq livres cy... 5 £*
- *Plus sept boestes de fer blanc dans lesquelles ne s'est trouvé que une livre d'huile d'aspic² le tout estimé vingt cinq sols cy... 1 £ 5 s*

¹ 1 livre = 16 onces = 489,506 g.

² Essence d'aspic, grande lavande ?

- *Plus un barral a demy plein de vinaigre le barral non estimé pour appartenir au nommé Monferand marchand vinaigrier de St-Etienne qui a vendu ledit vinaigre estimé trente sols cy... 1 £ 10 s*
- *Plus un mauvais sac dans laquelle [sic] s'est trouvé quinze livres ris³ le tout estimé cinquante sols cy... 2 £ 10 s*
- *Plus une fiole dans laquelle il y a demy livre d'esprit de vitriol⁴ estimé trente sols cy... 1 £ 10 s*
- *Plus une livre de sierge⁵ estimé vingt sols cy ... 1 £*
- *Plus six livres de liège en plusieurs pièces très mauvais estimé cinquante sols... 2 £ 10 s*
- *Plus quatre livres de souffre en batton⁶ estimé le tout quarente sols cy... 2 £*
- *Plus une livre d'alun de glace⁷ estimé quinze sols cy... 15 s*
- *Plus une livre de blanc de Troy⁸ ou verd de gris⁹ le tout estimé dix sols... 10 s*
- *Plus un huilier fer blanc propre à tenir huile avec son couvercle et ses mesures le tout estimé trente sols... 1 £ 10 s*
- *Plus deux petites paires de ballance cuivre jone estimées les deux vingt cinq sols cy... 1 £ 5 s*
- *Plus un grand paire de ballance aussy cuivre jaune estimé avec ses poids de trois livres, deux livres, une livre et autres qui s'en suivent estimé le tout trois livres attendu que les ballances sont mauvaises et percées cy... 3 £*
- *Plus une livre cumin¹⁰ estimé six sols cy... 6 s*
- *Plus un barril sans couvert dans lequel s'est trouvé dix livres d'amidon¹¹ commun très mauvais estimé trente sols cy... 1 £ 10 s*
- *Plus douze livres de poudre à poudrer¹² estimé vingt quatre sols à raison d'un sol la livre cy... 1 £ 4 s*
- *Plus cinq livres emplatre diapatre (?) estimé en tout cinquante sols... 2 £ 10 s*
- *Plus deux onces¹³ taltre (?) émétique¹⁴ dans une fiole estimés quarante sols cy... 2 £*
- *Plus deux onces sel de chardon genes (?)¹⁵ dans une fiole estimé quinze sols cy... 15 s*
- *Plus un quart sel tamarie¹⁶, dans une fiole estimé vingt sols... 1 £*
- *Plus une livre et demy de teriache¹⁷ deux livres d'extraict de genièvre (?) et une livre demy de confection (?) de Jachinte¹⁸ dans des pots de terre le tout estimé cinq livres dix sols... 5 £ 10 s*

³ Riz.

⁴ Acide sulfurique concentré.

⁵ Cierge.

⁶ Le soufre est-il déjà utilisé par les vigneron, sous la forme de mèches soufrées, pour être brûlé dans les tonneaux afin d'éliminer des ferments nuisibles ?

⁷ Il s'agit de l'alun de potassium qui, chauffé à 90°, fond et se solidifie en masse vitreuse, l'alun de roche ; les aluns s'emploient en teinture, en papeterie, pour l'épuration des suifs, la conservation des peaux...

⁸ Blanc de Troyes, craie broyée utilisée comme colorant ?

⁹ Hydrocarbonate de cuivre, utilisé en peinture.

¹⁰ Graine aromatique d'un genre d'ombellifère.

¹¹ Utilisé pour l'empesage du linge et la fabrication de colle.

¹² Pour les perruques.

¹³ 1 once = 30,59 g.

¹⁴ Un vomitif ?

¹⁵ Sans doute une essence végétale.

¹⁶ Essence de tamaris ?

- Plus demy livre d'unguent verd dans un pot de terre estimé le tout vingt cinq sols cy... 1 £ 5 s
- Plus une livre de tablette de cytro¹⁹ dans une boette estimé le tout vingt sols cy... 1 £
- Plus deux livres et demy galipot²⁰ dans une boette estimé avec la boette quinze sols cy... 15 s
- Plus treize petits pots terre commune et fayance dans lesquels ne s'est rien trouvé et non estimés
- Plus six mains²¹ de papier gris et cinq mains de petit papier blanc le tout estimé trente sols cy... 1 £ 10 s
- Plus dans une boette s'est trouvé vingt douzaines de boutons poil de chèvre²² avec un millier d'épeingles estimé quatre livres cy.. 4 £
- Plus une barrille au quart plein d'alun²³ pesant trente livres la barrille compris estimé quarante sols cy... 2 £
- Plus un tamist pour passer les poudres estimé trente sols cy... 1 £ 10 s
- Plus trois livres sené(?)²⁴ grabot dans une boette estimé quarente cinq sols cy... 1 £ 5 s
- Plus une livre et demy emplastres (...?) estimé quatre livres dix sols cy... 4 £ 10 s
- Plus une livre de polipore [?] de chaine (?)²⁵ estimé quinze sols cy... 15 s
- Plus trois livres poudre cordialle²⁶ estimé trente sols cy... 10 s
- Plus une livre vulnéraire²⁷ dans une boette estimé vingt sols cy... 1 £
- Plus une livre adragan²⁸ dans une boette estimé vingt sols... 1 £
- Plus trois livres racine gensiane²⁹ dans une boette estimé trente sols cy ... 30 s
- Plus deux livres poivre dans une boette estimé trente sols cy... 1 £ 10 s

- Plus demy livre sire jaune³⁰ estimé douze sols cy... 12 s
- Plus six livres blanc de trois³¹ estimé trente sols cy... 1 £ 10 s
- Plus deux livres fleur de souffre³² dans une boette estimés avec la boette trente sols cy.. 1 £ 10 s
- Plus une livre gomme mirhe³³ dans une boette estimé le tout quarente cinq sols cy... 2 £ 5 s

¹⁷ Thériaque : électuaire fameux inventé par Mithridate comme un antidote contre les morsures venimeuses et dont la formule initiale est celle de Galien. Cette prétendue panacée était composée de 45 à 50 substances d'origine végétale ou minérale et deux venant du monde animal.

¹⁸ Jacinthe.

¹⁹ Acide citrique ?

²⁰ Résine de pin du pin maritime appelée aussi "térébenthine de Bordeaux".

²¹ La main : 25 feuilles.

²² Peut-être en feutre à base de poil de chèvres ? Les boutons de passementerie sont alors les plus répandus.

²³ Sulfate d'alumine et de potassium utilisé en teinturerie.

²⁴ Le séné, drogue purgative tirée de la feuille du cassier.

²⁵ Produit tiré du champignon parasite du chêne appelé polypore dont la chair compacte sous la croûte du revêtement servait à la préparation de l'amadou .

²⁶ Un fortifiant ?

²⁷ Médicament pour guérir les blessures ou que l'on prescrit après un traumatisme.

²⁸ Gomme adragante : substance tirée d'arbrisseaux d'Orient, du genre astragale ; elle est utilisée en pharmacie et comme colle pour apprêter étoffe, papier et peaux.

²⁹ La gentiane, amère et apéritive.

³⁰ Cire de l'abeille à l'état naturel.

³¹ Blanc de Troyes ?

³² Fleur de soufre ; le soufre est utilisé en pharmacie pour les maladies de la peau et des voies respiratoires.

- *Plus une livre d'épices assortis estimée avec les boettes quarente sols cy...* 2 £
- *Plus deux livres cristal minéral³⁴ avec la boette estimé quarente cinq sols cy...* 2 £ 5 s
- *Plus trois livres azur³⁵ dans deux boettes estimé le tout trois livres dix sols cy...* 3 £ 10 s
- *Plus deux livres aloues³⁶ estimé avec la boette trente sols...* 1 £ 10 s
- *Plus une demy livre crème tartre³⁷ dans une boette estimé le tout vingt cinq sols cy...* 1 £ 5 s
- *Plus une demy livre de corail³⁸ blanc dans une boette estimé avec la boette quarente sols cy...*
2 £
- *Plus une once gomme gutte³⁹ avec la boette trente sols...* 1 £ 10 s
- *Poudre de verd⁴⁰ dans une boette estimé avec la boette trente sols cy...* 1 £ 10 s
- *Plus une livre muscade, ganelle⁴¹ ou giroffle dans trois boettes estimé avec les boettes six livres...* 6 £
- *Plus deux livres de quinat⁴² dans une boette estimé avec la boette cinquante sol cy...* 2 £ 10 s
- *Plus deux onces poudre de vipère dans une boette estimé en tout trente cinq sols cy...* 1 £ 15 s
- *Plus quatre onces mauvaise rubarbe⁴³ estimé avec la boette cinquante cinq sols cy ...* 2 £ 5 s
- *Plus une livre vitriol blanc dans une boette estimé le tout vingt sols cy...* 1 £
- *Plus demy livre jalat⁴⁴ dans une boette estimé avec la boette trente sols cy ..* 1 £ 10 s
- *Plus quatre onces gomme galbanon⁴⁵ dans une boette estimé le tout vingt sols cy...* 1 £
- *Plus demy livre sang de dragon⁴⁶ dans une boette estimé avec la boette vingt sols cy ..* 1 £
- *Plus deux onces vitriol romain dans une boette estimé avec la boette vingt sols cy...* 1 £
- *Plus une livre sucre rouge⁴⁷ dans une boette estimé avec la boette vingt sols cy...* 1 £
- *Plus une once trois quart agary (?)⁴⁸ dans une boette estimé avec la boette dix sols cy...* 10 s
- *Plus trois onces pierre de bland⁴⁹ dans une boette estimé avec la boette vingt sols cy ...* 1 £
- *Plus une livre de safran⁵⁰, gayat⁵¹, sarcepareille⁵² esquine (?) dans une boette estimé avec la boette quarente sols cy...* 2 £

³³ Résine odorante et médicinale fournie par un arbre d'Arabie ; la myrrhe de l'Évangile.

³⁴ Cristal de roche ?

³⁵ Oxyde de cobalt ?

³⁶ Résine d'aloès, employée en teinturerie et en pharmacie comme purgatif.

³⁷ Tartrate acide de potassium tiré de la lie de vin et employé en pharmacie et en teinturerie.

³⁸ Corail.

³⁹ Extraite d'un arbre du Cambodge, cette résine est employée en peinture et en pharmacie comme purgatif.

⁴⁰ De verre ?

⁴¹ Cannelle.

⁴² Quinquina, écorce d'un arbre tropical contenant un alcaloïde fébrifuge.

⁴³ Rhubarbe, employée comme laxatif.

⁴⁴ Jalap, genre de convolvulacée d'Amérique du nord dont la racine est purgative.

⁴⁵ Galbanum, gomme-résine extraite d'une sorte de fêrule, plante odorante méditerranéenne de la famille des ombellifères.

⁴⁶ Sang-de-dragon : résine rouge extraite du fruit d'une espèce de palmier du genre rotang ; utilisé en pharmacie (hémostatique) et pour les vernis.

⁴⁷ Sucre non raffiné ?

⁴⁸ Y a-t-il un rapport avec agaric, nom de plusieurs champignons ?

⁴⁹ Blanc ?

⁵⁰ Safran.

⁵¹ Gaïac : arbre d'Amérique centrale dont le bois dur fournit une résine balsamique.

⁵² Salsepareille : plante du Mexique à racine dépurative.

- *Plus demy livre mouche cantaride⁵³ dans une boette estimé avec la boette trente sols cy ...* 1 £ 10 s
- *Plus demy livre arsenic⁵⁴ dans une boette estimé avec la boette vingt cinq sols cy ...* 1 £ 5 s
- *Plus deux livre anis dans une boette estimé avec la boette dix sols ...* 10 s
- *Plus demy livre musc⁵⁵ dans une boette estimé avec la boette quarente sols cy...* 2 £
- *Plus une once oeuil de criniere⁵⁶ dans une fiole estimé dix sols cy...* 10 s
- *Plus trois onces antimoine diaforitique⁵⁷ vingt sols cy...* 1 £
- *Plus s'est trouvé huict quesses⁵⁸ ou boettes vuides de peu de velleur et partant estimé trente sols cy...* 1 £ 10 s
- *Plus demy livre (?) estimé dix sols cy...* 10 s

Et finalement une mauvaise banque bois sapin vermoulee sur quatre mauvais pieds de chevron de sapin à deux tiroirs fermant à clef estimé avec la serrure quarente sols... 2 £

Ouverture faite desd. tiroirs ne s'y est trouvé aucune chose que une escuelle de bois non estimée.

LE LOGIS

Après la boutique entrons dans l'appartement du sieur Bonnefoy

Et de lad. boutique sommes entrés dans la cuisine y attenante où est decedé led. deffunt Bonnefoy où estant y avons trouvé un lict bois sapin avec son dessus garny de rideaux droguet de Vienne sur le devant et deux mauvais bergames du costé de la ruelle et du chevessier. Led. lict garny de sa paillasse couytre et chevet de plume de cuizine dans des toilles de Lunet⁵⁹ pezant en tout quarente livres matelat garny de layne de pais pezant vingt livres avec sa taille deux draps toile plein et une couverture catalogne blanche a demy uzé le tout estimé quarente livres... 40 £

- *Plus deux paniers ou males propres à tenir des drogues dans lesquels ne s'est trouvé autre chose que les habits delad. Blanchet qui n'ont point estés inventoriés lesd. paniers estimés les deux quarante sols...* 40 s
- *Plus trois grands sièges de bois à l'antique et deux garnis de paille et deux autres de bois ... ? le tout de bois sapin estimé le tout quarente sols cy ...* 2 £
- *Plus une bridde de cheval estimée trente sols cy...* 1 £ 10 s
- *Plus un garderobbe bois noyer fort uzé fermant à quatre portes et deux tiroirs estimés quatre livres cy...* 4 £
- *Dans led. garderobbe s'est trouvé le justocorps veste et culotte dudit deffunt droguet de Poitou couleur de canelle à demy uzé avec son chapau et une paire de bas estimé le tout quinze livres cy...* 15 £
- *Plus quatre chemises et deux cravattes dud. deffunt a demy uzées estimées quatre livres cinq cy...* 4 £ 5 s
- *Plus quatre draps toile mainage à mi uzés estimés quatre livres cy...* 4 £

⁵³ Poudre fabriquée à partir d'un coléoptère et utilisée comme aphrodisiaque.

⁵⁴ Arsenic, sans doute sous la forme d'anhydride arsénieux, dit "arsenic blanc", poison violent.

⁵⁵ Substance alors très appréciée en parfumerie.

⁵⁶ Est-ce une huile ?

⁵⁷ Diaphorétique.

⁵⁸ Caisses.

⁵⁹ Lunel, ville du Languedoc.

- *Plus deux nappes et six serviettes à mi uzés estimées trente sols cy...* 1 £ 10 s
- *Plus s'est trouvé les coiffures chemises et autres linges de lad. Blanchet qui n'ont pas estés inventoriés*
- *Plus un petit dressoir bois sapin à deux portes et deux tiroirs sans serrure estimé quarante sol...* 2 £
- *Plus s'est trouvé dix livres vaisselles estaing commun en plusieurs pièces estimés neuf livres...* 9 £
- *Plus une poile à frire, une cuillère de fer, une poile de fer, un chenet, un gardefeu, une cro-maillère, une petite broche, le tout de fer estimé trois livres cy...* 3 £
- *Plus un petit chaudron cuivre jaune avec un chandelier mesme cuivre estimé trente sols cy...* 1 £ 10 s
- *Plus un martau, une lanterne et un petit miroir cassé sans cadre le tout estimé quinze sols cy...* 15 s
- *Et finalement deux mauvaises tables l'une bois sapin et l'autre noyer fort uzé et ancien estimé trente sols...* 1 £ 10 s

Qui sont tous les meubles qui se sont trouvés dans la maison et domicile dud. Bonnefoy s'y est aussy trouvé un berc[e]au pour un enfant qui n'a point esté estimé.

Fait dans la maison dud. deffunt Bonnefoy qu'il tenoit à louage de sieur Jean Pugnet bourgeois de Montbrison le surplus de lad. maison ne luy appartenant point estant habitée par des cavaliers qui sont en quartier d'hyvert dans cette ville

Ce cinquiesme janvier mil sept cens vingt cinq et avons signés avec led. Me Fauvel ensemble lesd. experts et lad. Blanchet à laquelle nous avons laissé lesd. effets en son pouvoir et garde pour en faire et en disposer ainsy qu'elle avisera conformément à l'ordonnance par elle obtenue a desclarée ne scavoir signer enquis et sommé.

*

* *

Jean Bonnefoy, sa femme et leur enfant habitent donc une seule pièce, qualifiée de cuisine et attenante à sa boutique. Il loue ce modeste logement et le magasin au sieur Pugnet, un bourgeois de Montbrison, le reste de la maison "estant habitée par des cavaliers qui sont en quartier d'hyvert dans cette ville".

Le mobilier est estimé de peu de valeur : 92 livres en tout, dont 40 pour le lit garni qui constitue le principal meuble de l'unique pièce. La garde-robe du commerçant est bien peu fournie : un seul habit assez fatigué, un chapeau, une paire de bas, quatre chemises et deux cravates "demy uzées"...

Considérons maintenant la boutique. Elle est équipée d'un matériel réduit. L'objet qui a le plus de valeur est un lourd mortier de fer. Les balances - une grande et deux petites - dont on n'indique pas le type⁶⁰, ont leurs plateaux percés. Il y a un tamis "pour passer les poudres". Enfin le comptoir, "une mauvaise banque bois sapin vermolue sur quatre mauvais pieds", ne paie pas de mine.

⁶⁰ La balance Roberval qui semble bien convenir pour ce genre de commerce date de 1670.

Que vendait notre marchand droguiste ? L'inventaire cite une soixantaine de produits différents. Parmi eux, une moitié relève de la droguerie proprement dite : amidon, alun, soufre, liège, cire, vernis et colorants...

Les drogues utilisées en médecine forment un autre groupe important avec plus de vingt articles. On trouve dans cette énumération, la fameuse thériaque qui est une préparation et qui donc, en principe, ne devait pas être vendue en droguerie mais Jean Bonnefoy la réservait peut-être aux seuls apothicaires de la ville, agissant ainsi comme un grossiste. Ce remède universel dont on aurait pu s'attendre à ce qu'il coûte très cher n'est estimé finalement que cinq livres dix sols pour une livre et demi de produit. Le droguiste détient aussi une petite provision de poudre cantharide.

Une douzaine de produits concerne l'épicerie : huile, vinaigre, épices diverses, riz, sucre... Deux articles se rapportent plutôt à la parfumerie : le musc et surtout la poudre à perruque dont Jean Bonnefoy a une bonne réserve (douze livres soit plus de cinq kilogrammes). Curieusement se glissent dans la liste deux articles qui devraient figurer chez un mercier : 240 boutons "en poil de chèvre" et mille épingles. Le tout vaut tout de même quatre livres.

Arrêtons-nous un instant sur le conditionnement de ces marchandises. Toutes sont vendues au détail, souvent débitées dans un petit cornet de papier. Elles sont tirées de tonnelets, boîtes en fer blanc ou en bois, pots de terre ou de faïence, fioles, emballages constamment réemployés. Tous ces récipients sont, certainement, dûment étiquetés car le sucre rouge voisine avec l'arsenic et la poudre cantharide. Le tonneau contenant du vinaigre appartient au fournisseur de Bonnefoy, un grossiste stéphanois.

Remarquons aussi les petites quantités qui figurent en stock, signe que le commerce n'est pas très actif. Les poids sont estimés avec peu de précision : une livre, une demi-livre, une once... et la valeur totale se monte à seulement 117 livres 12 sols.

Qui étaient les clients du maître droguiste Bonnefoy ? Les apothicaires de la ville pour les drogues à usage médical, des artisans voulant préparer de la peinture, des vernis ou de la colle, des vigneron et les particuliers - du moins ceux qui portent perruque - désireux de faire provision de "poudre à poudrer"...

Le document ne répond pas à toutes nos interrogations. Où étaient achetés ces produits ? La boutique de Bonnefoy était-elle bien achalandée ? En tout cas, sa pauvreté semble indiquer que son commerce est peu prospère ? Est-il vraiment représentatif de l'état de droguiste ? D'autres inventaires pour le même type d'activité à la même époque nous apporteraient sans doute des éclaircissements.

Sang-de-dragon, gaïac, rhubarbe, arsenic, alun, soufre, cumin, cannelle... En nous promenant dans ce pittoresque capharnaüm, nous découvrons finalement que la boutique de Bonnefoy qui mêlent épicerie, herboristerie et parfumerie ressemble assez aux drogueries traditionnelles qui existaient encore il y a quelques décennies...

Joseph BAROU

FAITS DIVERS D'AUTREFOIS EN FOREZ

LES CAPRICES DU TEMPS

7 juillet 1715

La paroisse de Pralong vient d'être ravagée, il y a une bonne semaine, jusque dans ses confins par un orage de grêle et d'eau. Il fut d'une telle impétuosité que vignes et arbres furent fauchés, une maison s'écroula sous la violence des grêlons. La récolte de raisin sera compromise et le vin de mauvaise qualité. Tous les habitants de la paroisse sont d'accord sur la description de cette catastrophe faite par Monsieur le curé de Pralong : Claude Hostier.

13 et 14 avril 1739

Les sieurs Jean Chassain, maître particulier des eaux et forêts et Louis du Troncy, huissier royal de la ville de Montbrison, étant allés à Gumières expertiser un bois où le nommé Ronzault avait commis d'importants dégâts, ont été bloqués dans le village par le mauvais temps. Il tomba une telle quantité de neige que leur retour à Montbrison fut impossible. Ils ont demandé à Ronzault de les héberger pour la nuit. Ce qui a été exécuté.

LA MALICE DES HOMMES

Juillet 1779

Antoine Gay, granger de Me Semenol dans le domaine de la Croix d'Or à Prétieux, dépose une plainte auprès de la juridiction de la paroisse, pour les faits suivants : lundi 5 juillet sur les huit heures et demie du soir, un certain quidam (personne non connue) a coupé à coups de "volant" (faucille) les deux jambes arrière d'une truie, laquelle nourrit huit suivants (petits) âgés d'environ un mois. Il a été dressé procès-verbal de l'état de l'animal qui pouvait bien valoir 36 livres lorsqu'il était en bon état. Antoine Gay demande 24 livres de dommages et intérêts pour cet acte de malversation ou de vengeance.

La procédure suit son cours. Des experts sont nommés : Jean Boudin et Martin Durand, maréchaux-ferrants à Montbrison. Ceux-ci après avoir prêté serment la main levée à Dieu vont examiner la truie blessée volontairement par l'individu. Ceci, en présence d'Antoine Gay, de Benoît Bernard clerc, représentant Me Portico, avocat en cour royale à Montbrison.

La truie et ses porcelets ont été placés dans une écurie du domaine de la Croix d'Or par Antoine Gay. Cet animal de grande taille a environ trois ans et est de poil noir et blanc. Les deux pattes arrière ont été coupées à environ deux pouces au-dessus du jarret avec un instrument agricole très coupant, probablement une faucille appelée "volant" dans la plaine du Forez. La patte droite a le tibia coupé ; la truie a également eu la queue tranchée. Dans l'état où elle se trouve, elle ne pourra plus marcher. Les chaleurs de l'été risque de provoquer la gangrène aux blessures. Dans ce cas, l'élevage des huit porcelets est bien compromis. S'ils survivent ils seront chétifs et de peu de valeur. Ils demanderont des soins constants et appropriés. La truie ne peut pas être destinée à la consommation. En cette saison d'été la chair ne supporterait pas le salage. Le malfaiteur n'est pas cité et l'on ne connaît pas la suite de cet événement déplorable.

LA MALFAISANCE DES ANIMAUX EN LIBERTE

8 juillet 1783

Pierre Latour et Pierre Chossonery habitent au hameau des Fangerons à Saint-Etienne-le-Molard. Ils cultivent du terrain dans la paroisse de Montverdun au lieu-dit : la Bruyère ou la Chaux. Ce terrain mesurant trois cartonnées et demie est la propriété exclusive de Pierre Latour. Une partie est ensemencée en seigle et l'autre en pommes de terre, les "truffes". C'est Pierre Chossonery qui fume et cultive toute la truffière pour partager ensuite la récolte avec Pierre Latour.

Cette "truffière" a été complètement ravagée par un troupeau de moutons et d'agneaux divaguant dans les parages. Les moutons ont piétiné et dévoré les rames des "truffes". La "truffière" n'avait pas encore fleuri et les pommes de terre étant à peine formées, la perte est totale.

Les mots "truffière" (champ où sont cultivées les pommes de terre) et "truffe" (pomme de terre) sont encore employés en patois forézien. Il faut se souvenir que la base de la nourriture de la population de la plaine a longtemps été : la rave ou navet, la courge, les pois qu'on appelait des pezettes, les choux. Lorsque arriva la pomme de terre ce fut pour les animaux puis pour les hommes une nourriture à la portée des petites gens. Dans cette déclaration, on appelle "rames" les branches feuillues qu'on nomme "fanes" aujourd'hui et dans le patois de la plaine : "bauches".

Lors de l'expertise de la truffière, les experts nommés ont bien reconnu l'étendue des dégâts, puisque les plants sont écrasés, mangés et ne repousseront pas. Ils ont reconnu également que c'était bien des moutons et agneaux qui étaient venus à cause de la multiplicité des empreintes de pieds et de l'aspect des crottes laissées sur la terre.

LA MALADIE CONTAGIEUSE DES CHEVAUX

11 may 1748

Il a été signalé par la compagnie des volontaires du roy en quartier dans la ville fortifiée de Cervières ; que certains particuliers auraient des chevaux et mulets atteints de la morve ou gourme, ainsi qu'il a été constaté dans l'abreuvoir de la fontaine Jeanne. Comme cette infection pourrait se communiquer tant aux chevaux de ladite compagnie qu'aux autres de cette ville, Messire Dutour, lieutenant criminel pour les chevaux morveux ou attaqués de gourme, ordonne de publier l'avis suivant :

Il est interdit à tout particulier habitant cette ville ayant chevaux, mulets ou ânes, de les conduire aux abreuvoirs publics, tant à la fontaine Jeanne, qu'à la serve appelée Marest, sous peine de l'amende de 20 livres à chaque contrevenant. Cette ordonnance sera publiée et affichée afin que personne ne prétende l'ignorer.

La morve est une affection qui touchent les équidés, les animaux carnivores et l'homme (Lausecker, 1960). Cette maladie contagieuse est connue depuis longtemps comme une affection touchant particulièrement le cheval. Elle a perdu de son importance depuis la réglementation des importations et l'utilisation des antibiotiques. On observe chez l'animal malade des quintes de toux, une température élevée et des nodules ulcérés dans les cavités nasales. La morve cutanée est appelée "farcin". La morve nasale et pulmonaire provoque un écoulement des naseaux et de la bouche ce qui contamine les eaux des abreuvoirs.

La gourme est une maladie contagieuse du cheval avec catarrhe nasal suppuré et ulcération de toutes les muqueuses. La perte d'appétit et l'invasion des poumons par les ulcères provoquent la mort de

l'animal dans un court délai. Au début du siècle, dans le département de l'Isère, un voiturier a vu périr en trois mois, vingt et un chevaux dans ses écuries.¹

LA PROBITE DES HOMMES... ET LEURS INTERETS

11 août 1927

Antoine Palluet, vigneron à Saint-Priest-la-Roche, vient de trouver sur la route de Lyon, en bas du village de Rhins, près de l'hôpital de la Tournelle proche de Roanne, une petite cloche en "argent allié"², pesant sept onces, avec des armoiries gravées. Ces armoiries consistant en "une aigle déployée dans l'écusson avec une couronne de marquis ou de comte et deux supports de chaque côté". Ledit Palluet a informé le curé du village de cette trouvaille, afin qu'il l'annonce à la messe et que le propriétaire sache que cette petite clochette d'argent est en sûreté. Il remet au receveur des tailles de Roanne l'objet précieux le 15 septembre 1727 et poursuit ses recherches avec l'espoir que les armoiries gravées seront un indice favorable.

PERSONNE NE RECLAME LA CLOCHETTE D'ARGENT

Le 11 février 1728, après avoir pris l'avis auprès des orfèvres de Montbrison, des notaires et hommes de loi, Antoine Palluet vend la cloche à Martin Reyssonier marchand orfèvre de Montbrison pour la somme de 34 livres, y compris les frais de notaire. Cet acte passé devant Maître Besset, notaire à Montbrison, avait pour but de décharger la conscience de l'orfèvre en cas de recherche du propriétaire.

Nos gens du pays de Forez sont bien serviables et honnêtes... et s'ils peuvent y trouver un intérêt pour leur bourse, ils ne manqueront pas de jugement !

Marie GRANGE

¹ Nous tenons ces renseignements de Marc Delacroix, un homme de l'art exerçant à Boën-sur-Lignon.

² Alliage d'argent.

NOUVEAUX REGARDS SUR LES ECOLES DU FOREZ SOUS VICHY

Il n'est pas souhaitable d'apporter des compléments ou des prolongements à un écrit déjà publié : Les Ecoles du Forez sous Vichy en 1942-1943 (numéro spécial de Village de Forez, mai 1996). Nous proposons donc plutôt qu'une suite un élargissement de nos recherches dans un cadre géographique et professionnel déjà posé. La plaquette avait mis l'accent sur la profonde misère matérielle et culturelle de ces écoles, telle qu'elle ressortait des bulletins d'inspection des locaux scolaires. Leur rédacteur, l'Inspecteur primaire de Montbrison, avait visité cent trente-sept écoles situées dans les cantons de Noirétable, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Germain-Laval, Néronde, Boën, Saint-Georges-en-Couzan, Montbrison. Un quart seulement des écoles échappait au manque d'hygiène et d'équipements : privés insalubres, postes de chauffage dangereux, salles sans "éclairage artificiel", bâtiments sans eau potable, mobilier archaïque, bibliothèques sans livres. La pénurie générale et le système inopérant des bons-matière contraignaient à ajourner les réparations.

La rénovation des locaux paraît pourtant un enjeu secondaire par rapport aux défis d'ordre moral et civique qui ont mis face à face une institution, l'école publique, et un régime politique, la Révolution nationale. Les orientations de Vichy visaient toutes au relèvement du pays par un retour aux lois de la famille, aux vertus du travail de la terre et de l'artisanat, à la fortification du corps et des volontés par le sport et par la vie en plein air. Dans les écoles du Forez, les textes relatifs à l'éducation générale, y compris manuelle et sportive, demeurèrent sans écho par suite du défaut de terrains, revendiqués pour l'agriculture, et de matériel (deux écoles seulement possédaient en propre établis et outils). Remarquons qu'aux périodes de rupture ou de crise -Vichy, 1968, de nos jours- un investissement se dessine en faveur des disciplines de la sensibilité et de la création (arts plastiques, musique, travail manuel, technologie déjà inscrite au programme de 1941), par réaction à l'emprise des matières intellectuelles. La troisième voie du redressement, le rétablissement de la famille comme cellule de "*perpétuation de la race française*" et comme base de l'éducation bénéficiera, selon les mots mêmes du Maréchal, "*de l'affectueuse sollicitude des pouvoirs publics*".

"L'instituteur et son rôle dans la restauration de la famille française"

Tel est le titre de la brochure¹ anonyme qui exprime cette conception de la famille et qui a été distribuée dans les écoles probablement fin 1942. Ecrite par un

¹ Ce document nous a été aimablement fourni par Jean Guillot, membre du comité de rédaction de Village de Forez.

instituteur... sans nom, elle a été préfacée par un Inspecteur général, Paul Haury qui incite les enseignants à replacer, à la suite du Maréchal, "*la famille à la base de l'édifice social*". Puisqu'il s'agit d'engager les instituteurs dans l'adhésion à des valeurs et à un idéal, on atténue leur responsabilité dans la défaite en regrettant "*l'injustice d'une pareille généralisation*" dans leur mise en accusation. L'auteur préfère souligner la situation tragique créée par la dénatalité : deux enfants par foyer, rythme qui amènerait la France en 1985 à un pays de 23 millions d'habitants. L'énumération des causes matérielles (travail de la femme hors de la maison, lois sociales insuffisantes...) et morales (perte du sentiment religieux, multiplicité des divorces) ne suscite pas de surprise, si ce n'est que l'exemple à ne pas suivre est celui du Maréchal, marié à une divorcée et sans enfant. Il sera souvent affirmé que le chômage est aggravé par l'emploi des femmes mariées, sans enfant ou avec un enfant, qui font concurrence à l'homme sur le marché du travail².

Pour éviter la dépopulation, il faudrait une moyenne de trois enfants par mariage et au moins de quatre enfants pour que la France retrouve son rang. L'influence de l'instituteur se manifesterait d'abord par la fécondité de son couple, par la fondation d'une famille nombreuse. Les enseignants doivent rompre avec les habitudes du passé. On a reproché trop souvent à l'instituteur le ménage sans enfant ("*monsieur, madame et l'auto*"). Un pareil choix, selon Paul Haury, n'obéit qu'"aux calculs de l'égoïsme" et à l'"intérêt matériel immédiat". Dans Le Bateau de mariage, film tourné en 1992 par Jean-Pierre Améris à l'école de Chauffailles (Saône-et-Loire) et dans la Loire (Belmont, Lérigneux, Cervières, Les Salles), le personnage central, Pierre (Laurent Grévil) est, en tant que célibataire prolongé, un instituteur harcelé par son inspecteur. La loi du 17 juillet 1940 donnait au gouvernement le droit de révoquer tout fonctionnaire paraissant "*un élément de désordre, un politicien invétéré et incapable*". Menacé de renvoi, Pierre épousera Mauve à la hâte. Le film a obtenu un large succès d'estime pour un premier long métrage ; des réserves ont été émises sur la réalité de la pratique du "*bateau de mariage*" et sur les interventions quelque peu forcées de l'inspecteur. Les scènes principales montraient l'école discréditée par la défaite, désignée comme bouc émissaire, et l'évolution des époux qui sortaient de leurs peurs, de leur conformisme, d'eux-mêmes en prenant conscience de la propagande de la Révolution nationale.

La lutte contre la dénatalité appelait aussi des remèdes d'ordre pédagogique. La brochure fixe, discipline par discipline, des thèmes d'activité : en dessin, l'établissement d'un arbre généalogique ; en chant, "*les vieux refrains des métiers et des provinces*" ; en calcul, des problèmes de budget familial. Dans les grands cours de l'école primaire, quelques notions de démographie seront introduites. Devançant ces

² "*Pour Vichy, la femme n'existe qu'en tant que mère.*" Cf. Pierre Giolitto, Histoire de la jeunesse sous Vichy, Paris, ed. Perrin, 1991, p. 56.

recommandations, le ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Jérôme Carcopino, prescrira le 21 mars 1942 un enseignement démographique à l'école élémentaire³. Celui-ci prendra place dans l'éducation morale, civique et patriotique, dans les textes en enseignement du français, en arithmétique, en histoire et en géographie où l'on construira des diagrammes démographiques, en hygiène, centrée sur *"la nécessité de la protection de la race"*. Des membres de l'enseignement public et privé, réunis au Mont-Dore, formulent le vœu que *"l'enseignement démographique qui a apporté depuis son introduction d'excellents résultats soit incorporé chaque fois qu'il sera possible dans l'enseignement"*.⁴ La brochure, enfin, présente comme influence déterminante l'instauration d'une atmosphère familiale dans la classe. L'instituteur y répandra les sentiments de respect, du sens de la hiérarchie, de la confiance, de l'esprit de sacrifice. Conjointement à ces textes, on essaie dans les cérémonies officielles de regagner la confiance des instituteurs. A la veille de la rentrée 1942-1943, le Maréchal leur livre ce message : *"Instituteurs de France, c'est vous qui dans la Nation d'aujourd'hui, formez celle de demain : vous êtes à la fois des éducateurs et des instructeurs... Je désire que vous soyez honorés."*⁵

Quel accueil l'école fit-elle à ce programme éducatif ? Malgré le sens louable en soi des dispositions, il est vraisemblable que prévalut l'indifférence ou le scepticisme, pour des raisons pratiques, conjoncturelles, politiques et philosophiques. La classe, sauf configurations particulières, ne peut se muer en cercle de famille ; elle est, par définition, un espace professionnel et spécifique d'apprentissage des savoirs. Pétain peut déclarer que *"le droit des familles est antérieur et supérieur à celui de l'Etat comme à celui des individus"*, chaque institution, scolaire et familiale, conserve et assume ses fonctions. En temps de doute, depuis 1929, la natalité s'affaiblit, les naissances passent de 750 000 à 612 000 entre 1930 et 1938. La tendance, globalement, ne pouvait que s'accuser, semble-t-il, avec la défection des prisonniers de guerre et des jeunes au S.T.O. De plus, un lourd contentieux oppose l'école publique et le régime de Vichy. Le gouvernement de Pétain a supprimé les commissions consultatives départementales de l'enseignement primaire (organismes paritaires) le 22 juillet 1940, fermé les écoles normales le 18 septembre 1940, écarté les délégués cantonaux (13 décembre 1940) qui représentent des conquêtes de la démocratisation ou du syndicalisme. Un autre moyen de tarir la politisation du corps, pour Vichy, fut la création, le 1er décembre 1940, d'une Fédération Nationale des Oeuvres scolaires et postscolaires de l'Enseignement public, rendant caduques les Fédérations des Oeuvres laïques, puis indésirable le concept même de laïcité. Le 13 mai 1942, le ministre Abel Bonnard lâche la formule qui heurta

³ Pierre Giolitto, op. cit., p. 50-51.

⁴ Archives nationales, série F 17, cote 13356.

⁵ La Tribune républicaine, 5 septembre 1942.

tant le militantisme laïc : *"Un enseignement de neutralité ne peut être qu'un enseignement de nullité."* Cette brochure en faveur de la natalité s'assortissait de quelques considérations religieuses qui pouvaient dresser des esprits attachés à la stricte neutralité.

Mais malgré ces rejets et les épreuves de l'époque, il faut rappeler, après Paxton, que *"le taux de fécondité se relevait au début de la guerre et qu'il devait atteindre, à la fin des hostilités, le niveau le plus haut enregistré depuis un siècle"*.⁶ Selon l'historien américain, la politique de Vichy avait été nettement plus axée sur l'organisation sociale que ne l'avait été, en 1939, le Code de la Famille, essentiellement pragmatique de Daladier.

Le recrutement des Inspecteurs primaires

Dans une école proclamée comme *"nationale"* et expurgeant les ferments de l'école républicaine, les Inspecteurs primaires devaient être, rappelle Darlan, *"les porte-parole de la doctrine gouvernementale en matière d'enseignement"*.⁷ Déjà le décret du 26 août 1940 fixait que l'Inspecteur, représentant par excellence de l'autorité supérieure, doit avoir toute sa confiance et doit toujours être nommé au choix. Des notes pour le ministre Abel Bonnard, une lettre de ce ministre au Maréchal et un projet d'arrêté, datant tous d'août 1943⁸, permettent de cerner d'abord l'évolution des candidatures. La suppression du concours et la désignation des inspecteurs primaires, à la convenance du ministre, parmi les membres du personnel enseignant, ont fait naître *"chez beaucoup de maîtres méritants, des espérances que le petit nombre des emplois à pourvoir ne permet pas de réaliser"*. Les aspirants sont en nombre tel que les Inspecteurs généraux ne peuvent arriver à les inspecter tous. Le législateur cherche à revenir, en août 1943, à la formule pratique du concours intégré dans un système... de barrages multiples :

- une commission préparatoire agréée ou non les candidatures au concours, après avoir apprécié la manière de servir, le caractère, l'autorité personnelle et la moralité de chaque postulant. Le ministre arrête la liste des candidats dont il y a lieu d'examiner la culture et les connaissances spéciales indispensables au bon exercice de la fonction.

- la commission soumet les candidats effectifs à des interrogations écrites et orales sur la littérature française, la morale, la psychologie appliquée à l'éducation, la législation et l'administration scolaire, et à une inspection de classe traduite par un compte rendu.

- le nombre des candidats paraissant offrir les garanties indispensables à la

⁶ Robert Paxton, *La France de Vichy 1940-1944*, Le Seuil, 1973, p. 164.

⁷ Intervention de Darlan auprès du ministre J. Carcopino le 22 mars 1941, rapportée par Pierre Giolitto, op. cit., p. 132.

⁸ Archives nationales, série F 17, cote 13356.

fonction et retenus par la commission excède d'un quart le nombre de postes à pourvoir. Le ministre procède alors à l'élimination de ceux qu'on appellerait aujourd'hui les reçus-collés.

- les admis définitifs sont délégués stagiaires dans les fonctions d'inspecteur primaire et ne peuvent prétendre à la titularisation qu'au terme de deux années.

Les conditions d'âge (28 ans), de diplôme (brevet supérieur ou baccalauréat et certificat d'aptitude pédagogique) et d'ancienneté sont les mêmes pour les candidats à l'inspection des écoles primaires et des écoles maternelles. Ce système mixte, basé sur la sélection par concours et le choix par les autorités habilitées, inclut des garanties morales, intellectuelles et sans doute "*politiques*" (le mot n'est utilisé que dans la préparation de la note pour le ministre et non dans l'arrêté). Carcopino n'avait-il pas déjà répondu le 5 décembre 1941 à Darlan, qui jugeait le recrutement trop libéral, que 230 emplois d'inspecteurs primaires sur 405 avaient changé de titulaires, suite à des déplacements, des relèvements de fonction ou départs en retraite ?⁹

Ce projet ne vit jamais le jour pour des raisons que nous pouvons supputer, mais que nous ne connaissons pas précisément. Une note du directeur de l'enseignement primaire, en date du 6 juin 1944¹⁰ éclaire rétrospectivement l'échec de cette tentative et... du mode de nomination "*sur titres*" décrété par le ministre Emile Mireaux pendant l'été 1940. En fait, les nouveaux inspecteurs ont été nommés "*uniquement par les services politiques du ministère*". Le directeur du ministère conclut qu'il n'est pas résulté de cette décision "*beaucoup de prestige, ni pour les maîtres choisis, ni pour la mesure elle-même... Je persiste à penser que la loi en question est une faute capitale qu'il faut abréger*". Le jour du débarquement de Normandie, il était un peu tard ; on avait laissé passer en août 1943 une occasion déjà bien tardive.

Des escarmouches... de guerre scolaire

Dans un débat généralement passionnel et qui de plus se situe dans une période critique, plusieurs approches des rapports entre enseignement public et enseignement privé peuvent être esquissés :

- les relations propres de chaque secteur d'enseignement avec le pouvoir politique. C'est le point de vue de Monique Luirard¹¹. L'enseignement privé peine à faire rentrer les contributions indispensables à l'équilibre de son budget. La loi du 2 novembre 1941 sur le déblocage des subventions départementales lui apporte un véritable ballon d'oxygène. A partir de 1943, la situation financière devient nettement meilleure. Malgré la surveillance dont ils sont l'objet (34 instituteurs sont surveillés de

⁹ Pierre Giolitto, op. cit., p. 132.

¹⁰ Pierre Giolitto, op. cit., p. 218.

¹¹ Monique Luirard, Le Forez et la Révolution nationale, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1972, p. 231-237.

près, 5 dans le Montbrisonnais sont mutés), les maîtres de l'école publique participent aux campagnes officielles en faveur des prisonniers (envoi de colis, de livres), du Secours national. Ils effectuent les tâches ingrates de récupération (ferraille, chiffons, etc.) et de ramassage (glands, marrons,...doryphores).¹²

- Ce sont ces "servitudes" dont semblent exemptées les écoles privées qui irritent l'Inspecteur d'Académie. Il désigne cette "diversion" comme l'une des causes de la désaffection pour l'enseignement public et dénonce "des pressions anormales" exercées sur les familles des enfants qui le fréquentent pour les faire changer "de camp", dans un rapport du 16 avril 1943.¹³

- La comparaison la plus fréquente porte sur l'évolution des effectifs de chaque école. Pierre Giolitto souligne que les effectifs de l'école privée s'accroissent (plus 587 élèves entre 1941 et 1942), alors que ceux de l'école publique diminuent de 2756 élèves.¹⁴ Monique Luirard met en évidence la progression extrêmement nette de l'enseignement libre forézien¹⁵ :

1941-1942 : 4919 élèves

1942-1943 : 6057 élèves

1943-1944 : 6784 élèves

Elle explique cet accroissement par l'accueil en pension de groupes d'enfants provenant soit de départements lointains ou limitrophes, soit des agglomérations urbaines. Des phénomènes similaires ont joué, à moindre effet, pour les écoles élémentaires de la Loire. Des mouvements en sens contraire, sortie du département, ont eu lieu : la Haute-Savoie a été un département d'accueil pour de jeunes stéphanois.¹⁶ L'information essentielle serait de connaître les transferts directs entre public et privé à l'intérieur de chaque commune et de chaque niveau (premier ou second degré). L'état de la documentation actuelle ne semble pas le permettre. Les raisons de ces transferts découlant de préférences philosophiques, spirituelles, pédagogiques, éducatives, matérielles, confirmeraient-elles, comme aujourd'hui, un certain nombre de déplacements à la suite de redoublements, d'échecs ?

Des enseignants publics et privés seront enrôlés, les uns comme les autres, sans ménagement par Vichy dans le Service du Travail obligatoire. Ce sera l'objet d'un prochain numéro spécial, construit principalement avec les témoignages d'anciens déportés du travail en Allemagne.

Gérard AVENTURIER

¹² Bulletin départemental de l'Enseignement primaire, février-mars-avril 1943, p. 33-35.

¹³ Document des Archives nationales, série F 17, cote 13356, analysé par Pierre Giolitto, op. cit., p. 178.

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ Monique Luirard, op. cit., p. 236.

¹⁶ Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, n° 100, 1993, *La Savoie 1940-1944 La Vie quotidienne au temps de Vichy*, p. 37.

LES EAUX MINÉRALES DE COUZAN

Même si l'histoire des eaux minérales de Sail-sous-Couzan est bien connue¹ il m'a paru utile de rapporter ici une chronologie détaillée depuis leur découverte jusqu'à leur faillite. Peut-être cet exposé n'a-t-il pour dessein caché que de démontrer que la disparition de la prospérité du début du siècle (10 millions de bouteilles vendues en 1913) n'est pas définitive.

Etymologie

Sail-sous-Couzan, *Saltus de Cosani* : Saltus a signifié *forêt* mais la forme la plus ancienne est *Sal* (*Priorus de Sal*) cité en 1225. *Sal* peut provenir de *salsus* : salé piquant. Couzan : *Couze* est un nom générique des torrents d'Auvergne.

1612

Claude de la Roue, médecin de Montbrison, découvre la fontaine d'eau minérale, le fait est rapporté par l'historien La Mure, son contemporain. Claude de la Roue confirme la découverte d'une autre source aménagée par les Romains. Un prieur de Sail, Dom Elziron de Damas, recommande aux habitants de ne boire que de l'eau minérale lors des épidémies de fièvre maligne.

1818

M. J. Duplessy, dans son *Essai statistique sur le département de la Loire*, dit :

On trouve une source d'eau minérale renfermée dans un bassin de trois pieds en carré, dont les parois sont enduites d'un sédiment ocreux. Ces eaux bouillonnent et produisent de petits jets, elles sont froides et très limpides ; les bouteilles dans lesquelles on les transporte éclatent souvent. Les bestiaux, qui en sont très avides, traversent sans s'y abreuver le ruisseau du Chagnon pour aller se désaltérer dans le courant de cette eau minérale.

1845

L'*Annuaire* indique que la fontaine de Sail est connue sous le nom de *Fonfort*. Son débit est de quinze litres à la minute et la température de l'eau est de treize degrés. La fontaine est alors affermée par la commune au docteur Lenfant moyennant 1 800 F par an.

1850

On compte cinq cents malades payants et vingt indigents ayant fréquenté les eaux de Sail.

1854

Giraud, fermier de la source, lui donne commercialement le nom de Couzan, cependant il faut attendre 1890 pour que la cour d'appel de Lyon confirme que le nom de Couzan est bien dans le domaine public.

1857

Grumer communique son analyse des eaux de Couzan à l'Académie de médecine : l'eau de Couzan est plus saline que celle de Saint-Alban mais moins gazeuse, moins chargée de substances alcalines, moins active en ce qui concerne les propriétés thérapeutiques.

1860

¹ Cf. L.-J. Gras, *Histoire des eaux minérales du Forez*.

La seule source exploitée est *la Fonfort*. Le fermier s'appelle Morel.

1866

Une seconde source est découverte, près du Chagon, mais sur la rive opposée à l'emplacement de la *Fonfort*. La source *Rimaud* est exploitée par M. Dominique de Paris. Au cours des années 1860-1865, Sail s'embellit, des arbres sont plantés sur la promenade menant à un petit parc appelé le *Bois d'Amour*.

A cette époque il y a à Sail six hôtels, deux établissements de bains et un hôtel donnant des bains d'eaux minérales, mais ces hôtels ne voulant pas se mettre au goût du progrès moderne, la clientèle élégante cesse de venir à Sail, seul l'hôtel des *Roches*, construit en 1870, conserve une fréquentation choisie. La fin de l'exploitation de la source *Fonfort* fait s'éteindre la station thermale. Sail n'est plus alors qu'un séjour de cure d'air et de repos.

1870

Le publiciste Mario Proth (rédacteur du *Journal Officiel*) décrit d'une façon plaisante son séjour à Couzan :

Nous vîmes un tas de braves gens se fourrer pieusement dans le nez ou les oreilles, la réjouissante variété de douches, les horizontales, les verticales, les obliques, les droites, les courbes, en pluie, en déluge, en bruine, en vapeur, celles qui inondent et celles qui caressent, les brutales et les insinuantes ; le gros gazomètre étalant sa rondeur sous un kiosque de chaume, la machine à vapeur tracassière et bruyante semblable à ces ménagères qui ne sauraient laisser à leurs domestiques un instant de repos, poussant et affolant de ses cinquante bras qui sont cinquante chaînes, cinquante mécaniques qui poussent et affolent cinquante hommes libres ; les complications de l'embouteillage, les ingénieuses préparations de la limonade de Couzan, le petit chemin de fer sur lequel roulent et crient de petits chariots qui emportent l'eau merveilleuse jusqu'à une grande voiture, qui l'emporte aux grands chemins de fer qui la distribuent aux quatre points cardinaux.

Les frères Dominique, grands entrepreneurs de travaux publics chargés de la construction de la ligne de chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont reprennent le projet *Rimaud*. Ils dégagent une nouvelle source qu'ils afferment à M. Brault père.

Peu de temps avant la guerre de 1870, le prince de Croye et Henri Lasserre (un écrivain miraculeusement guéri grâce aux eaux de Lourdes) veulent acheter une grande prairie située entre le Chagon et le Lignon. Ils projettent de construire un grand hôtel, un établissement thermal et un casino. Les exigences des propriétaires de ce terrain font échouer le projet. Toujours à la même époque le docteur Gouin fait réparer l'ancien établissement thermal et fait les premiers essais carbo-gazeux qui sont ensuite installés à Royat et à Spa.

1872

Le docteur Bertrand est nommé inspecteur de Sail-sous-Couzan. Révoqué en 1873, réintégré en 1878, il est l'auteur d'une notice sur les eaux minérales de Sail. Maire de la commune et conseiller général, c'est lui qui découvre, en 1885, la source de la Baume. Cette source, autorisée le 18 janvier 1887, reçoit d'ailleurs le nom de Bertrand en 1902.

1876

Une source est découverte dans le lit du Chagon. Elle nuit à la *Fonfort*.

1877

M. Espéry exécute des sondages dans la cave des bâtiments de la poste. L'autorisation est accordée le 28 mars 1884.

1878

M. Bayon découvre une source sur l'autre rive du Chagnon.

1880

M. Brault, devenu fermier de la Fonfort et de la source Rimaud, relève la situation financière de son entreprise et découvre de nouvelles sources. La source Nouvelle (ou source Brault) est autorisée le 11 mars 1884.

1885

M. Bayon creuse un nouveau puits sur la rive droite du Chagnon, en amont de la Fonfort, puits qu'il appelle Edith. La rivalité Bayon-Brault s'éteint par la fusion des deux sociétés qui deviennent la *Société Générale des Eaux de Couzan, Brault Courbière et Cie*. C'est aussi en 1885 que M. Chanal découvre une source dans la cour de son habitation près de la Fonfort.

1886

Le 11 septembre de cette année-là sont autorisées les sources Baron A, Baron B, Baron C, appartenant à M. Baron.

1887

Monsieur Gravell, administrateur du bassin de Vichy, achète les sources Baron qu'il exploite sous le nom de *Grandes Sources*. Jusqu'en 1920, le directeur de la société est M. Auguste Laplace.

1889

A l'exposition de 1889 les sources Brault et Rimaud reçoivent des médailles de bronze.

1892

La société Brault Courbière et Cie reprend la source Edith et obtient la source Brault N°2 le 24 mai 1895 et la source Brault N° 3 le 13 août 1900.

1900

Monsieur Francisque David découvre un "filon" d'eau minérale dans sa propriété près de la gare du côté opposé à la route qui mène au village de Sail.

1905-1907

Le puits Gatier est creusé en même temps que le puits de l'Astrée ainsi que la souce Julien. MM. Espézéry et Pascal reçoivent l'autorisation pour la source de l'Astrée le 6 avril 1908. La source Gatier est autorisée le 23 janvier 1905, la source Julien le 1^{er} mai 1905.

1913

Ne sont exploitées que les sources Brault 2 et 3, Gatier et Julien ainsi que les trois sources Baron et celle de la Baume. La production représente tout de même dix millions de bouteilles. Sail se classe alors immédiatement après Saint-Galmier.

*

* *

Société Générale des Eaux Minérales de Couzan (Sources Brault) : une société anonyme a remplacé en 1905 l'ancienne société en commandite par actions qui avait été fondée en 1886. Le capital de 900 000 F est divisé en action de 500 F.

Les établissements Gatier et Julien sont séparés des bâtiments Brault par la route de St-Just-en-Bas. Leurs ateliers, magasins et entrepôts sont à la gare. Le débit de la source Gatier est de 90 litres à la minute. La *Société des Sources Gatier et Julien* (fermière de la Fonfort) a un capital de 450 000 F.

La source l'Astrée est légèrement en amont, sur le boulevard qui conduit à l'hôtel des Roches. Cette source ne put être exploitée avant la guerre de 1914-1918 par suite de l'opposition de la société *Laplace et Cie*. Elle ne sera d'ailleurs jamais exploitée, une canalisation conduisait l'eau de la source Astrée à l'établissement des *Grandes Sources* de Couzan (l'eau était livrée à l'exportation sous le nom de *Sanitaris*).

La source Bertrand ou de la Baume (Etablissement Moreau Bertrand) a un débit plus faible que les précédentes.

En conclusion, ces sources abandonnées depuis des décennies ne demandent qu'à rejaillir pour le plus grand bien de la région. La mode étant à l'hydrothérapie, il serait bon de développer les établissements de bains, afin de redonner à la petite ville de Sail-sous-Couzan l'importance qu'elle avait au XIX^e siècle.

Edouard CROZIER

*
* *

PRODUCTION DES PRINCIPALES SOURCES DE SAIL-SOUS-COUZAN

(Rapport de l'ingénieur en chef des Mines)

Bouteilles expédiées en 1913	EAU	LIMONADE
Source Brault	5 401 315	525 106
Source Gatier	1 998 287	196 617
Grande Source	1 243 000	112 000
Source Bertrand	602 000	83 000
Total pour 1913	9 244 602	916 723

ANALYSE CHIMIQUE EN 1920

(effectuée par Edmond Bonjean, chef de laboratoire du conseil supérieur d'hygiène publique)

Source Brault

acide carbonique naturel	2,8260 g
bicarbonate de soude	2,0462 g
bicarbonate de chaux	0,3240 g
bicarbonate de magnésie	0,3180 g
bicarbonate de potasse	0,3032 g
bicarbonate de lithine	0,0099 g
bicarbonate de fer	0,0220 g
chlorure de sodium	0,0950 g
sulfate de soude	0,0330 g
arséniat de soude	0,0014 g
silice	0,0270 g
Minéralisation totale	6,0057 g

Examen bactériologique :

Les différentsensemencements effectués au griffon de cette source sont restés stériles.

Un "chef " forézien à Paris au siècle dernier :

LE GRAND VEFOUR

A mi-pente des monts du Forez et à main gauche de la route qui conduit de Sail-sous-Couzan à Jeansagnière, Saint-Just-en-Bas peut être fier de son église en gothique forézien de la fin du XV^e siècle, avec son imposant clocher carré flanqué d'une tourelle comme une plume à un chapeau tyrolien et qui contient un véritable trésor de statues d'art sacré du XVI^e au XIX^e siècle. Le bourg peut se targuer d'une mairie datant de 1548 qui a conservé d'élégantes ouvertures gothiques. Avec, de plus, une croix à personnages au fût de pierre de plus de quatre mètres de hauteur, le centre du village forme un ensemble intéressant pour l'amateur de vieilles pierres. Mais Saint-Just est, d'abord, le lieu de naissance de l'un des plus - sinon le plus - prestigieux restaurateurs de la capitale au début du siècle dernier, Jean Véfour, fondateur du "Grand Véfour".

Mais, comme nul n'est prophète en son pays - le Forez, tant s'en faut, ne fait pas exception - Véfour n'est même pas mentionné dans la monographie que le Père Joannès Verchery a récemment consacré à cette commune et est également ignoré par la plaque touristique qu'a fait apposer un "cercle de réflexion" d'"Espace-Lignon-Forez" sur le mur de l'église où fut baptisé Jean Véfour sur des fonts qui existent encore aujourd'hui et qui datent de Louis XV.

L'acte de baptême, dont le maire de Saint-Just, M. Jean-Pierre Pierremont, nous a aimablement communiqué une photocopie, nous apprend, par la plume de Jacquet, vicaire du curé Noël Grange, que Jean est né le 5 mai 1784, fils de Jean Marie Véfour, laboureur au bourg et de Marie Anne Thevenon, qu'il a été baptisé le lendemain en présence de son cousin Pierre Charles, qu'il a pour parrain son oncle Jean Véfour, laboureur au Geneytet, et pour marraine sa tante Claudine Thevenon mariée à l'Hôpital-sous-Rochefort "qui a déclaré ne savoir signer".

*

* *

Monté à Paris, Jean Véfour aurait d'abord été, selon la tradition, chef des cuisines de Louis-Philippe d'Orléans, futur roi des Français ; en tout cas, il préféra tenir la queue de la casserole plutôt que le mancheron de l'araire. Assez sûr de lui pour voler de ses propres ailes, il achète en 1820 pour la somme considérable de 9 000 000 F une maison proche du Palais-Royal où est établi le "Café de Chartres" tenu par un nommé Charrier qui en est le propriétaire et qui doit son enseigne au duc de Chartres, père du futur Philippe Egalité.

L'immeuble, de trois étages, ouvre aujourd'hui encore au numéro 17 de la rue de Beaujolais, entre les rues de Valois et de Montpensier. Avant l'arrivée de Véfour, la maison avait déjà logé d'illustres locataires : le peintre Fragonard qui y mourut en 1806 et Barras, l'homme du 9 Thermidor, qui habitait au deuxième descendant à l'étage au-dessous pour y retrouver sa maîtresse, son aînée d'un quart de siècle, Marguerite Brunet, plus connue sous son pseudonyme de la Montansier, directrice du théâtre de Versailles et qui s'éteignit, nonagénaire, dans cette même demeure.

De café à l'origine en 1784 avec le sieur Aubertot, transformé en restaurant - c'est le premier de Paris - en 1791 par J.-B. Fontaine, l'établissement est acquis par Véfour. En moins de trois ans notre Forézien en fera la table la plus renommée de Paris. "Nulle part, écrit le chroniqueur gastronomique Grimod de la Raynière, on n'apprête mieux un sauté, une fricassée de poulets à la Marengo, une mayonnaise de volaille". Sous la simple enseigne de son nom on y sert, dans un décor somptueux, jusqu'à deux mille couverts par jour, sur trois niveaux, avec une cuisine par étage. La renommée attire l'envie et bientôt un homonyme s'installe à proximité. Aussitôt Jean complète son enseigne pour éviter toute confusion et son établissement devient "Le Grand Véfour".

Notre compatriote fera fortune en trois ans et, en 1823, il vend son prestigieux restaurant à son ami Louis Boissieu qui avait été témoin de son remariage avec une demoiselle Adélaïde Elisabeth Billoin.

Sous la même enseigne qui a conservé le nom de l'enfant de Saint-Just-en-Bas dont l'un, qui avait repris - après des hauts et des bas de la grande maison - l'affaire en 1948, s'est également fait un nom, grâce en particulier, aux émissions culinaires qu'il anima à la télévision assisté de la blonde présentatrice Catherine Langeais : Raymond Oliver qui vendit son fonds en 1983 à Jean Taittinger. Au soir de la "bataille" d'*Hernani* Victor vint s'y attabler avec ses chevelus amis romantiques pour y partager, selon son habitude, le vermicelle, la poitrine de veau et les haricots blancs. Plus tard, Cocteau et Colette vinrent en voisins du Palais-Royal, entraînant dans leur sillage le "Tout Paris" du théâtre et des lettres.

Des recherches complémentaires mériteraient d'être entreprises sur la biographie de Jean Véfour. Qui fut sa première femme ? Où mourut-il ? Où repose-t-il ? Le cimetière de Saint-Just, où devaient être enterrés ses parents, était jusqu'en 1879 autour de l'église et, transféré entre cette date et 1884 à son emplacement actuel, ne possède qu'une tombe au nom de Véfour avec trois noms de défunts inhumés entre 1908 et 1938. Seule existe aujourd'hui, au bourg de Saint-Just, la maison natale de notre "Grand Véfour".

Mais l'un des cadres actuels les plus somptueux de la restauration parisienne, "Le Train Bleu", est entre les mains d'Albert Chazal et sa famille qui en ont fait la prestigieuse ambassade du Forez à Paris. Il y a bien, comme disaient les Anciens, "le Génie du lieu".

Jean-Paul GOURGOILLON

BATAILLOUX

Le château de Batailloux se situe sur la commune de Saint-Marcellin-en-Forez, qu'il domine de ses ruines. Comment peut-on s'imaginer en voyant ce bâtiment à l'abandon le plus total qu'il fut une bâtisse magnifique au centre d'un grand domaine.

Pourtant, au début de ce siècle Batailloux vivait luxueusement avec son court de tennis, ses réceptions, les jolies toilettes des châtelaines, son riche mobilier. Il n'a fallu que quelques heures à un incendie pour venir à bout de ce monstre de six cents ans.

Aujourd'hui tout est écroulé, le mobilier est réparti entre tous les derniers héritiers. Bientôt il ne sera qu'un lointain souvenir à évoquer à travers quelques photographies.

Le lieu de Batailloux est cité au XIV^e siècle : *Johanes Batailloux*, ainsi qu'en 1459 : *Locus de Batailhoux ; territorium de Batalioux*.

Marguerite d'Angereu, veuve de Gérard Blanc, chevalier, et fille de feu Guigues d'Angireu, damoiseau, fit hommage en 1311 pour sa maison de Saint-Marcellin et de la Lande, domaine et droit en dépendant.

En 1407, nous avons les pièces du terrier de la Lande sans nomination d'un propriétaire. Peut-être est-ce Guy de Hem de la Lande.

Est-il propriétaire du domaine de Batailloux ? Aucun acte ne le confirme, mais les domaines de la Lande et de Batailloux ont toujours été liés.

Avant 1580, le domaine de Batailloux, ainsi que celui de la Lande, appartient à Messire Jehan de Tournon, bourgeois et capitaine châtelain de Saint-Marcellin.

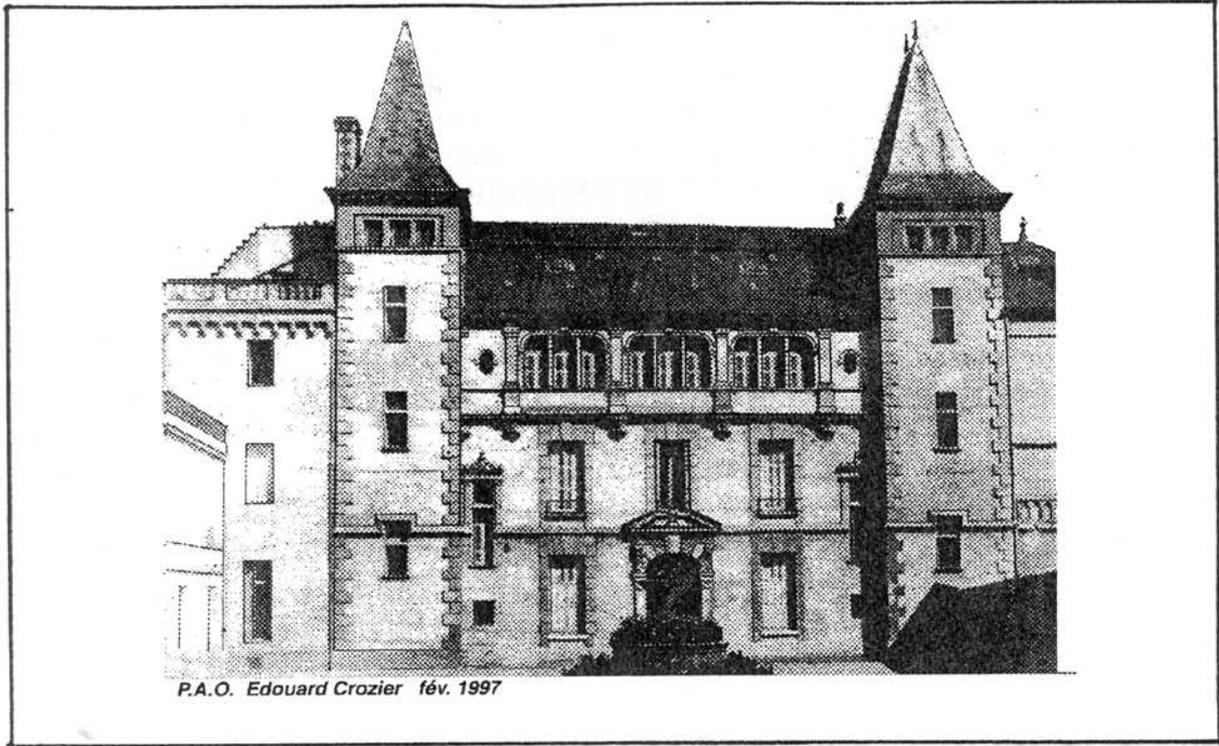
Etienne Pouderoux, marchand à Saint-Bonnet-le-Château en 1586, devenu contrôleur au pays de Forez en 1592, commence à acheter des biens à Saint-Marcellin dès 1586. Le 10 février 1580, *au village de Batailloux, honneste Mr Jean de Tournon, pour s'acquitter de ses dettes convertir son bien en mieux et car ainsi luy plaist*, vend à noble Etienne de Pouderoux, contrôleur pour le roi en l'élection de Forez, diverses terres pour le prix de cent écus. Celui-ci fit d'autres achats pour agrandir son domaine. Par des acquisitions successives, son fils Michel et son petit-fils Jacques constituèrent un domaine important.

En 1607, Michel Pouderoux est cité comme seigneur de Batailloux. Il achète le fief et la justice de La Lande à Jean de Tournon.

En 1639, Michel Pouderoux est conseiller du roi et premier président en l'élection de Montbrison.

En 1667, apparaît Jacques Pouderoux, sûrement le fils de Michel.

En 1697, Jacques Pouderoux amène l'eau de Périgneux à Batailloux. Jacques vend le 22 octobre 1697, maisons, granges sises au territoire de Périgneux aux dames religieuses de Saint-Bonnet. Il se retient "expressément" la prise d'eau passant dans le dit domaine, pour la conduire à Batailloux. Cela accrédièterait la thèse selon laquelle l'eau de la font Sarrazin viendrait de plus haut, du territoire de la commune de Périgneux, et aurait alimenté Batailloux. La déclivité du terrain rend tout à fait possible cette installation. A la même époque le fermier de Batailloux s'appelait Jean Sarrazin, participant à l'aménagement de la source, il a pu lui donner son nom.

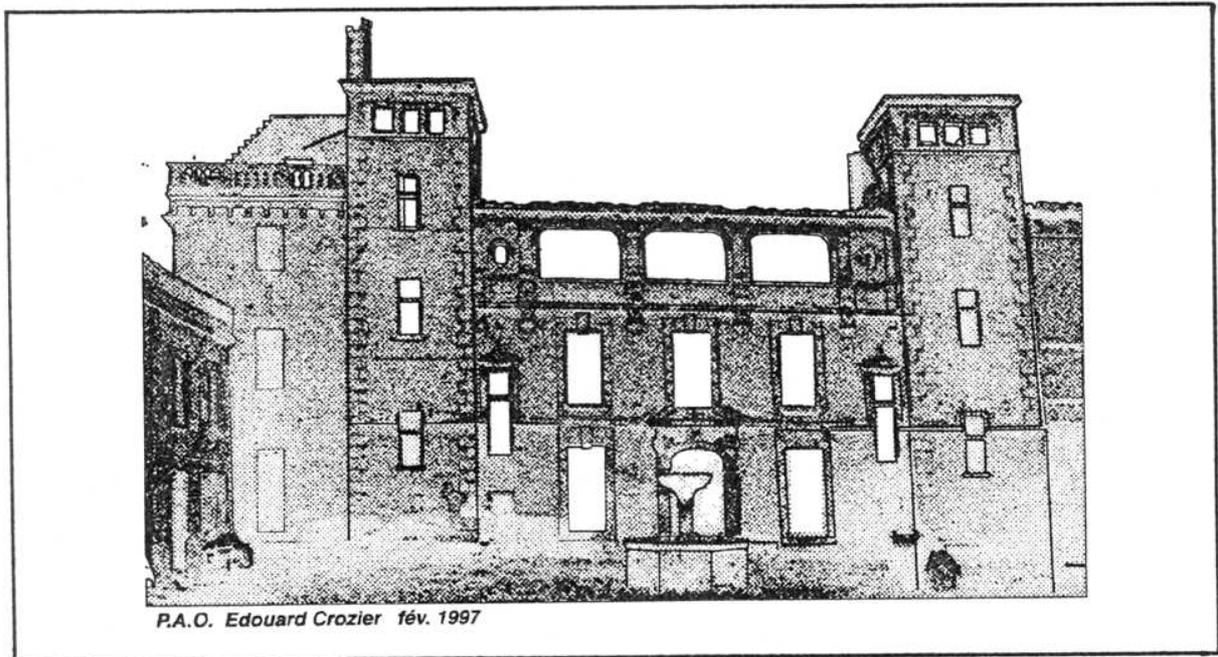


P.A.O. Edouard Crozier fév. 1997

LE CHÂTEAU DE BATAILLOUX

AVANT 1943

42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ



P.A.O. Edouard Crozier fév. 1997

LE CHÂTEAU DE BATAILLOUX

EN MAI 1996

42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ

Certains Marcellinois, âgés de soixante ans et plus, ont connu dans leur jeunesse un certain M. Faure. Ce vieil homme expliquait volontiers avoir vu construire la voie de chemin de fer car il transportait du vin pour les ouvriers. Il déclarait avoir vu découvrir, là où la voie de chemin de fer traverse l'allée sud de Batailloux, des conduites d'eau en grès qui auraient alimenté le château.

Depuis 1712, date présumée de la mort de Jacques Pouderoux, sa veuve, dame Marianne Guichard doit faire face à de nombreux problèmes qui aboutiront finalement à la vente par adjudication de la seigneurie de Batailloux.

Jean Albanel, bourgeois de Lyon, fait l'acquisition de la seigneurie de Batailloux le 10 juin 1719. Cette acquisition ne se fait pas sans difficulté. De 1719 à 1725, les procès entre dame Marianne Guichard et Jean Albanel sont fréquents.

Le 22 avril 1735, Jean Albanel vend les *château, terre et seigneurie de Batailloux en toute justice haute, moyenne et basse, rentes nobles, droits honorifiques de chasse, pêche et autres, fief de Lalande, dîmes, prés, vignes, terres, vergers, forêts, bois, étangs, domaines, bestiaux, tuilerie, pigeonnier, meubles, effets* à l'hôpital de la Charité de Lyon, contre une rente viagère de 2 300 livres.

Nous trouvons dans les archives de la Charité de Lyon l'inventaire des meubles et ustensiles se trouvant alors au château de Batailloux :

Au premier une grande salle toute tapissée d'un cuir doré, au fond de laquelle il y a un lit de camelot jaune et noir fort grand, fait à la duchesse, presque neuf, deux fauteuils, dix chaises, un lit de repos couvert de moquette rouge avec son matelas et couvertures ; un grand tableau sur la cheminée, à cadre doré, représentant le sacrifice d'Iphigénie ; environ dix tableaux représentant des personnes de la cour et quatre autres tableaux représentant des fruits et paysages ; une grande table couverte d'un tapis de Turquie avec un tric-trac de bois noirci ; une autre table plus petite avec son tapis vert au dessus de laquelle il y a un grand miroir à cadre doré, une grande cuvette sur son pied avec une fontaine au dessus, le tout de cuivre ; à côté d'un buffet qui sert de petite armoire, deux fusils et un mousqueton ; des chenets avec leurs "peles" et pincettes.

Dans la chambre où couchait M. de Batailloux, une tapisserie à personnages qui garnit la chambre ; un cabinet à porte de fer dans lequel il y a un grand coffre où l'on tient les papiers terriers et les ornements de la chapelle, consistant en un calice qui a coûté 210 livres avec sa patène, deux chasubles, deux aubes... deux coussins pour les missels, deux nappes pour l'autel, quatre chandeliers de bois doré, quatre vases de même, garnis de bouquets artificiels.

Le 1^{er} septembre 1736, Marie-Anne de la Roue, veuve de Jacques de Forcieu de Rochetaillée achète la seigneurie de Batailloux à l'hôpital de la Charité de Lyon. Jacques de Forcieu appartenait à la famille de Badol qui s'était enrichie dans le commerce à Saint-Etienne. Sa femme, Marie-Anne de la Roue, qu'il avait épousée sans dot, était la fille de Jean-Baptiste de la Roue, ancien échevin de Lyon et de Madeleine Lagier.

Marie-Anne de la Roue épouse, en secondes noces, André Jean Baptiste Boyer du Montcel, chevalier de Saint-Louis. Les Boyer, originaires de la Cruzille, hameau de Soleymieux, connus depuis 1378, étaient une famille de notaires. Marie-Anne de la Roue meurt avant son deuxième époux qui devient alors seigneur de Batailloux. Il teste le 20 septembre 1761. Comme il n'a pas d'enfants, c'est son frère Pierre qui prend sa succession.

Pierre Boyer du Montcel, né le 26 mai 1683, seigneur de Reyrieq avait épousé, le 26 décembre 1725, Catherine Pélissier de Saint-Etienne, âgée de dix-sept ans à son mariage.

Leur fils, Antoine, né le 7 septembre 1732, devient seigneur du Batailloux et de la Lande dont il prête hommage le 16 novembre 1776. Antoine épouse Catherine Courbon des Gaux le 3 octobre 1769. Il meurt le 17 janvier 1794.

Son fils Pierre, né le 12 mars 1775, lui succède. Pierre épouse Marie Antoinette Hue de la Blanche le 18 avril 1801. Ils ont sept enfants dont Claude François Xavier, chevalier, né le 6 janvier 1817, mort célibataire en 1894, membre de la Diana et Claudine, née le 6 février 1823. Pierre sera maire de Saint-Marcellin en 1819.

Batailloux passe ensuite à Claudine qui s'était mariée le 1^{er} septembre 1841 à Antoine Rony, notaire à Montbrison. De cette union naissent deux fils : François-Xavier et Camille.

François-Xavier Rony, né le 6 août 1842, notaire à Montbrison, se marie le 18 novembre 1873 à Jeanne-Marie-Charlotte Balaï. Il hérite de Batailloux. Il décède le 7 novembre 1902. Grâce aux photographies conservées dans les archives familiales des Rony nous connaissons les aspects anciens du château. Le mobilier, la vaisselle et la bibliothèque sont aujourd'hui la propriété de cette famille.

Le Batailloux est vendu, entre les deux guerres, aux propriétaires des cycles Mercier. Les bâtiments sont restaurés mais brûlent à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans les années soixante, Mercier vend le domaine à John's Mainville de France. Il est revendu assez récemment à la famille Grillet qui en détenait le fermage depuis 1816.

De bâtiment principal, il ne subsiste que les murs. A l'intérieur de la cour, on peut encore voir les blasons des Rony et des Boyer du Montcel. A l'extérieur, la chapelle est en bien piteux état, il en est de même du cuveau qui conserve toujours ses deux cariatides de part et d'autre de la porte. Les deux tours de l'enceinte résistent fièrement aux ravages du temps. Le parc du château a perdu de sa splendeur d'antan mais le paysage qui s'offre à nos yeux est toujours attrayant.

Mireille BUSSEUIL

Blasons

TOURNON : *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent et un tour du même.*

POUDEROUX : *Un écu écartelé aux 1^{er} et 3^e d'azur à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable.*

RIVAL DU SOLEILLANT : *Aux 2^e et 3^e d'azur à trois fascés ondées d'argent surmonté d'un casque, avec deux lévriers pour tenant.* Les armes des Rival étaient portées en écartelure par la famille Pouderoix.

BOYER DU MONTCEL : *D'argent à deux fascés ondées d'azur, au chef cousu de gueules chargé de trois croix pattées d'or.*

RONY : *D'azur au nid, contenant deux oiseaux affrontés, surmontés d'un soleil, le tout d'or.*

Bibliographie

- Salomon, Châteaux historiques du Forez.
- Généalogie des Boyer du Montcel, par Xavier Boyer du Montcel, dernier du nom, tomes V, VII et VIII.
- Acte de Thiolaron, notaire.

HUMBLE SUPPLIQUE

DES HABITANTS DE LA PAROISSE DE MARCOUX (1766)

Louis XV règne, Choiseul est principal ministre. Le dauphin est mort en décembre 1765 et quoique le futur Louis XVI soit "bien jeune", on négocie son mariage avec l'archiduchesse Marie-Antoinette qui n'a que onze ans.

La paix a été proclamée en mars 1763. La France a perdu à peu près toutes ses colonies. La guerre de Sept ans avec la Prusse s'achève sans aucun avantage pour le royaume. On licencie des régiments et on réforme les officiers avec des pensions dérisoires.

Le déficit annuel dépasse cinquante millions de livres, le contrôleur général des finances trouve difficilement les sommes indispensables aux dépenses courantes. Un impôt est supprimé mais un autre est doublé, la capitation qui est une taxe par tête. Les impôts indirects augmentent ; on a établi un cadastre en 1763 pour une plus juste répartition des impôts. Alors les parlements de Bretagne, Rouen, Bordeaux, Paris... refusent d'enregistrer les nouveaux édits royaux. Les pamphlets contre les impôts et les dépenses excessives et improductives de l'Etat et de la Cour circulent malgré les interdictions. Les Jésuites sont bannis du royaume en 1764. Les denrées coûtent très cher et les Français accusent le gouvernement de vouloir les affamer. Dans 23 ans, ce sera 1789. Les "manants et habitants" de Marcoux connaissaient-ils Diderot, Voltaire et Rousseau ?

En cet automne 1766, en tout cas, ils supportent très mal que leur seigneur et leur curé leur réclament le montant de la "dixme en vin", et les assignent "pour assister dans l'instance pendante du bailliage de Forest à Montbrison" le 5 octobre 1766. De plus "ils font défense à la communauté desdits habitants d'enlever la vendange de leurs vignes".

Georges Duclos et sa mère Antoinette Dessagnes et quelques intervenants se rendent à cette assignation. Ils représentent tous les laboureurs vigneron qui possèdent une vigne à Marcoux : ceux de Marcoux, Marcilly, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Couzan. Cela fait du monde, ils voudraient pouvoir s'assembler et délibérer. Mais pour cela il leur faut une autorisation. Et bien ils vont s'adresser le plus haut possible, pour la demander. Ils écrivent à Mgr l'intendant de la généralité de Lyonnais, Forez et Beaujolais : "Nous avons l'honneur d'être sous la protection de Votre Grandeur... les suppliants continueront leurs vœux pour votre précieuse conservation".

Ce ne sont pas des rebelles ! Leur dîme, ils l'ont toujours payée. "La preuve de la possession du seigneur et du curé serait très facile" déclarent-ils. Cette dîme est fixée par des "titres du château de Goutelas datant du 8 mars 1690". Ils "n'ont point contesté usages et possessions de recevoir la dixme... Ils entendent continuer la portabilité de la dîme en vin... Ils se soumettent à porter la dite dixme... Ils tiennent de temps immémorial, de leurs ancêtres... cet usage qu'ils veulent continuer à pratiquer".

Mais, "dans un temps de calamités", ils ne veulent pas subir les "frais dispendieux des enquêtes et condamnations aux dépens"

L'intendant général Baillon leur accorde l'autorisation de s'assembler et de délibérer le 31 janvier 1767.

Cette assemblée a lieu le 15 février 1767. Devant l'église de Marcoux, à l'issue de la messe "le peuple est assemblé au son de la cloche. Tout est fait très légalement "par devant le premier notaire royal requis qui dressera l'acte d'assemblée et délibération... pour icelle rapportée à votre grandeur être ordonné ce qu'il appartiendra". Ce notaire est Pierre Joseph Bernard "réservé pour la ville de Montbrison y demeurant". C'est lui qui lit à l'assemblée à "haute et intelligible voix les requêtes et ordonnances" et lui "donne à entendre les faits sur lesquels doivent porter les délibérations". Il est assisté d'un huissier, Jean Blaize Beneton, c'est lui qui a "posé l'exploit d'affiche des dites requêtes et ordonnances à la porte de l'église".

Dans le procès-verbal¹ de l'assemblée figurent les noms des comparants à cette assemblée :

Anne Mosnier, Michel Roche, laboureurs et vigneron, Sr Jean-Baptiste Morel, ancien cavalier de maréchaussée, Jean Verdier, Pierre Rend l'ayné, Jean Guillaumet, Claude Roche, Jean Dupuy, Jean Masson, Jean Jacquemont, François Rend, Catherine Valezy, veuve de Claude Laurent, du bourg de Marcoux, François Durand, Claude Labbe, Benoît Chazelle, Jean Lextra, Pierre Regard, Mathieu Laveille, du village de Culieu, Anne Durand, Vital Ollagnier, Jean Lafay, Anne Chazelle, Claude Morel du village de la Bruyère, Pierre Guyot et Pierre Laveille du village de Jomard, Pierre Jacquemont du village de la Bruyette, Mathieu Jacquemont et Louis Dupuy de Gouterel, Antoine Morel du lieu de Gérenton, Louis Barthaud Mathieu Quiteto, Jean Egroisard et Claude Gaumont du village de Reigneu, Pierre Spéry du lieu de Goutteroze et André Barrieu du lieu de Martin.

Plusieurs signent - plus ou moins adroitement - le document : Roche, Rend, Morel, Louis Berthaud, Guillaumet, Spéry, Quiteto, Dupuy.

Les témoins sont Blaize Beneton, huissier royal demeurant à Montbrison, Mathieu Farge, aubergiste de Marcilly et Benoît Bernard, laboureur de la paroisse de Montverdun.

Ce procès-verbal redit qu'on a payé et qu'on paiera la dîme : deux tiers au château, un tiers au presbytère. Seul y échappe, depuis toujours, "un petit canton de vigne à Culieu".

L'assemblée s'est close "après-midy". Quelles suites a eu cette assemblée ? Qu'a ordonné "Sa Grandeur" ? Quelles relations François Ducros Papon de Goutelas, chevalier et seigneur de Marcoux et Messire Laurent, "prêtre curé dudit Marcoux", ont-ils eu, par la suite avec les laboureurs, vigneron, "manants et habitants" de Marcoux ? On ne le sait pas.

C'était le 15 février, il ne devait pas faire très chaud devant l'église de Marcoux. Les auberges ont dû alors se remplir d'une foule dont les commentaires n'étaient pas affichés à la porte de l'église !

Danièle BORY

¹ Archives de la Diana, Bernard, 1767 ; document qui nous a aimablement été signalé par Mme Marie Grange ; autre source : A. Castelot, A. Decaux, *Histoire de la France et des Français au jour le jour*, vol. 1749-1774, R. Laffont.

OBJETS DE LA VIE QUOTIDIENNE D'AUTREFOIS

LES MOULINS A CAFE

Les cinq moulins à café présentés ci-dessous, tous retrouvés en Forez, jalonnent l'histoire du café et de sa réduction en poudre.

Inconnu des Français jusqu'en 1669, le café tire son nom du mot turc **qahve**, lui-même repris à l'arabe **qahwa** - appellation que l'on retrouve dans l'emprunt populaire **caoua** - encore vivace aujourd'hui - par les soldats en Algérie en 1863.

La longue histoire du café² passe du Yemen à la Turquie où il va devenir la boisson nationale ; puis, au gré des voyageurs et des ambassadeurs dans toute l'Europe (en 1700 le premier plant de caféier arrive en Europe, au jardin botanique d'Amsterdam). Le premier Français qui a dégusté cette boisson est Louis XIV en 1644. Quelques voyageurs avaient rapporté d'Orient à Marseille des fruits de caféier, mais c'est Soliman Aga, ambassadeur de Turquie, qui l'introduisit à Paris en 1669, servant à tous ses visiteurs une boisson noire et brûlante. Ce n'est que sous Louis XV (qui, aimant tellement cette boisson, ne laissait à personne le soin de la préparer) que le café fut servi en infusion (action d'infuser c'est-à-dire mettre une substance dans un liquide chaud afin qu'il en tire le suc). Auparavant il l'était en décoction (action de faire bouillir des drogues ou des plantes dans un liquide). Boisson à la mode à la Cour, elle tend à conquérir le peuple et apparurent alors les premiers cafés. Le plus célèbre d'entre eux, le **Procope**, installé en face du Théâtre Français par le Sicilien Procopio en 1702, allait attirer toutes les personnalités littéraires du moment.

Pour s'imprégner de l'esprit du temps voici l'article que consacre, en 1740, M. Noël Chomel, prêtre, curé de la paroisse Saint-Vincent de Lyon dans son **Dictionnaire oeconomique contenant divers moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé** :

CAFFE (sic)

Description : c'est un arbre qui est semblable au bonnet de prêtre ; ses feuilles sont plus dures, plus épaisses et toujours vertes. Son fruit contient une graine de figure ovale, de couleur jaunâtre, tirant sur le blanc. Elle retient le nom de Caffé, aussi bien que la boisson, qui est devenue d'un usage très commun.

Lieu : Cet arbre croît dans l'Arabie heureuse, dans les Indes Orientales, et principalement dans le royaume d'Hyemen.

Propriétés : On attribue beaucoup de vertus au Caffé. Il dessèche les personnes trop grosses et replètes, chasse les vents, fortifie le foye et soulage les hydropiques par une qualité qu'il a de purifier le sang ; c'est pourquoi il guérit la galle, résiste au scorbut, tempère la chaleur du coeur, en arrête les fréquens battements, soulage l'estomac, aiguise l'appétit, désopile la ratte et les viscères, secourt la matrice et provoque les ordinaires ; et de plus il convient à toutes les indispositions froides du cerveau et aux fluxions qui tombent sur les poumons. Il aide à la digestion, réveille les esprits et réjouit le coeur ; il est bon aux rhumes et aux fluxions ; excellent pour prévenir la goutte et l'hydropisie, supprime les vapeurs de la rate et migraine ; il n'a point des qualités manifestes de purger ou de resserrer ; sa vapeur reçûe par les yeux en arrête les fluxions ; par les oreilles, en guérit le bruit et dissipe les vents.

² A partir du XIII^e siècle, les grains sont, comme de nos jours, grillés et moulus au lieu d'être séchés au soleil.

L'usage du Caffé n'est connu en Europe que depuis l'année 1657, qu'un petit nombre de personnes commencèrent à l'introduire à Marseille. Dans la suite plusieurs marchands qui étoient accoutumés à en prendre dans le Levant, le rendirent plus commun. Enfin tout le monde se mêla de prendre du Caffé dans cette ville. Vers l'an 1671, quelques particuliers en vendirent publiquement dans leurs boutiques. L'ambassadeur de Mehemet IV, et les gens de sa suite qui avaient apporté une grande quantité de Caffé, en firent voir pour la première fois à Paris, en l'année 1669.

Préparation du Caffé : On fait brûler ou rôtir le Caffé dans une poêle ou terrine ; pendant qu'il est sur le feu, on l'agite incessamment avec une spatule ou cuillère de bois, ou bien en remuant la poêle, jusqu'à ce qu'il soit presque noir ; puis on le réduit en poudre avec un moulin, qui ne sert qu'à cet usage. On fait bouillir de l'eau dans une sorte de caffetière ; quand cette eau bout on la retire un peu du feu, pour y jeter environ une once de cette poudre sur deux livres d'eau commune, en même tems il faut remuer l'eau avec une cuiller, tant pour mêler le Caffé, que pour empêcher que la liqueur ne sorte de la caffetière, ce qui ne manqueroit point d'arriver par la fermentation qui surviendroit tout d'un coup, si on ne prenoit cette précaution ; quelques-uns y jettent un peu d'eau froide, pour arrêter la fermentation quand elle commence à se faire. On remet ensuite la caffetière au feu, où on la laisse pendant près d'un quart d'heure ; puis on la retire du feu, pour laisser éclaircir la liqueur. Quand elle est claire, on la verse dans des tasses, et on la boit après y avoir mis du sucre, pour corriger l'amertume, qui est fort désagréable à ceux qui n'y sont point accoutumés.

Il y en a qui conservent la poudre de Caffé dans des boîtes qui sont bien fermées ; mais il vaut mieux en faire de nouvelle à mesure qu'on en veut prendre.

Préparation du Caffé par les Arabes : On ne peut mieux faire que de rapporter les termes de l'Auteur, qui nous apprend cette manière de préparer le Caffé. Les Arabes prennent ordinairement le Caffé presque aussitôt qu'il est cuit, sans le faire reposer, toujours sans y mettre du sucre, et dans de fort petites tasses. Il y en a parmi eux qui font envelopper la caffetière d'un linge mouillé en la retirant du feu : ce qui fait d'abord précipiter le marc du Caffé, et rend la boisson plus claire. Il se fait aussi par ce moyen une crème au-dessus, et lorsqu'on verse dans les tasses, il fume beaucoup davantage, et forme une espèce de vapeur grasse, qu'ils se font un plaisir de recevoir, à cause des bonnes qualités qu'ils lui attribuent.

Les gens de distinction de ce pays-là, ont une autre manière qui leur est particulière, ils ne se servent point de la fève du Caffé, mais seulement des écorces ou coques de ce fruit en la manière suivante. On prend l'écorce du Caffé parfaitement mûr, on la brise et on la met dans une petite poêle ou terrine sur un feu de charbon en tournant, en sorte qu'elle ne se brûle pas comme le Caffé, mais qu'elle prenne seulement un peu de couleur. En même tems on fait bouillir de l'eau dans une caffetière, et quand l'écorce est prête, on la jette dedans avec un quart au moins de la pellicule, et on laisse bouillir le tout comme le Caffé ordinaire. La couleur de cette boisson est semblable à celle de la meilleure bière d'Angleterre. Les Français qui, à la Cour du roi d'Hyemen, n'ont point pris d'autre Caffé, disent que c'est quelque chose de bon et de délicat ; ils ajoutent, qu'il n'est pas nécessaire d'y mettre du sucre parce qu'il n'y a aucune amertume à corriger, et qu'au contraire on y sent une douceur agréable. Cette boisson s'appelle le Caffé à la Sultane, on en fait un grand cas dans tout le pays. On tient ces écorces dans des lieux fort secs et bien fermés, parce que l'humidité leur donne un mauvais goût.

Nouvelle manière de préparer le Caffé : Cette préparation consiste à tirer la teinture du Caffé comme on tire celle du thé. Prenez un gros de Caffé en fève et bien mondé de son écorce ; faites-le bouillir pendant un demi-quart d'heure au plus dans un demi-setier d'eau ; retirez ensuite du feu cette liqueur qui aura pris une belle couleur citrine, et après l'avoir laissée reposer un peu de tems, vous la boirez chaude avec du sucre.

Cette nouvelle préparation du Caffé a été inventée par Mr Andry médecin de la Faculté de Paris. Il nous avertit que par cette méthode nous avons une boisson d'autant plus salutaire qu'on n'y peut soupçonner rien d'aduste et qu'elle contient un extrait naturel de ce qu'il y a dans le Caffé de moins fixe et de plus éthère, qui se dissipe lors qu'on le brûle. Cette liqueur ainsi préparée exhale une odeur douce, elle

est d'un goût agréable, elle fortifie l'estomac, corrige les crudités, et débarasse sensiblement la tête. L'expérience a fait connaître à ce médecin que cette boisson adoucit l'âcreté des urines et qu'elle soulage la toux la plus opiniâtre. A toutes ces qualités, on peut ajouter celle de soutenir les forces contre l'inanition, en sorte qu'étant prise à jeun, on peut se passer plus long-tems de nourriture sans en être incommodé.

On peut employer encore une seconde et une troisième fois le même Caffé, dont on s'est servi la première fois. Si on laisse bouillir long-tems ce Caffé, la couleur se charge, et la liqueur devient verte comme du jus d'herbe. Elle laisse au fond du vaisseau un peu de limon verd. Ces observations nous font connoître qu'il ne faut pas laisser long-tems bouillir le Caffé lors qu'on le prépare de cette manière."

Voilà une bien merveilleuse boisson aux vertus et qualités insoupçonnées rapportées avec la truculence des termes médicaux de l'époque (l'orthographe originelle ayant été conservée).

*

**

Quand le café fut introduit en France, les grains furent d'abord pilés à l'aide d'un pilon et d'un mortier (les mortiers jouaient alors un grand rôle dans la cuisine pour écraser les épices, le poivre, la muscade, la moutarde, les oignons, l'ail mais aussi les céréales, les pois et les légumes secs pour les réduire en farine). Le café, ainsi pilé, était conservé dans une bourse en cuir graissé ou ciré. Les mortiers restèrent longtemps en usage, cependant les moulins à épices font leur apparition (XV^e siècle), mais sont rares.

Le café est ensuite moulu dans un moulin qui était en fait - ou ressemblait beaucoup - à un moulin à épices. La distinction entre ces deux types de moulins n'apparaît qu'à la fin du XVII^e siècle.

Tous les moulins à café comportent trois parties :

- Une trémie destinée à recevoir les grains.
- Un dispositif de broyage actionné par une manivelle.
- Un réceptacle pour la mouture.

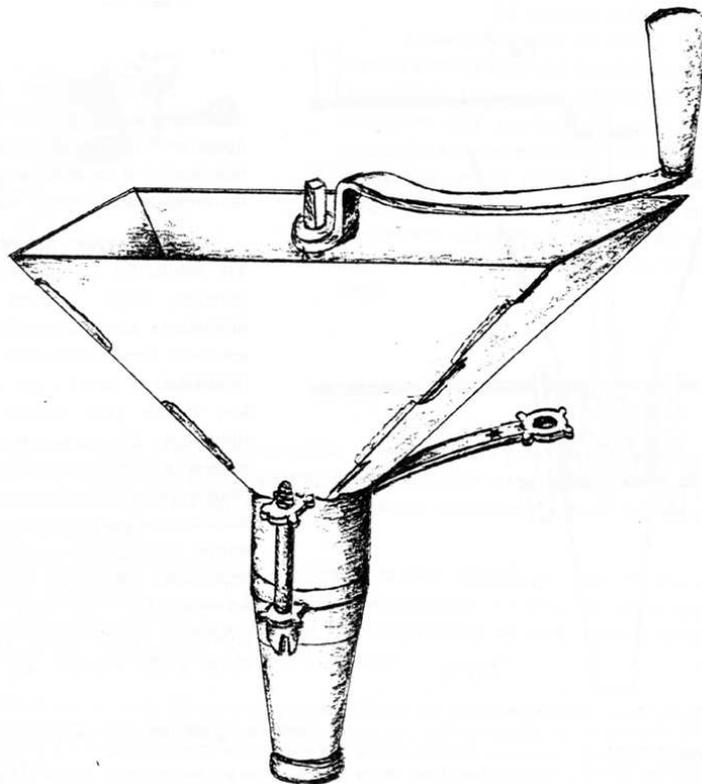


fig. 1

Le moulin le plus ancien présenté ici (fig. 1), retrouvé dans une ferme de Saint-Martin-la-Sauveté, date du XVIII^e siècle, entièrement réalisé en fer et en tôle de fer (sauf la poignée de la manivelle). Il se compose d'une trémie évasée de forme pyramidale (ouverture supérieure : 19,5 cm X 11,5 cm) assemblée par queues d'aronde. Cette trémie surmonte une double entretoise reliée sur l'avant et l'arrière par deux vis aux jolies grosses têtes rondes qui permettent le démontage. L'entretoise supérieure est prolongée sur l'arrière par une patte de fixation écartée en fourche formant un chevron en V. Ces moulins étaient en effet fixés à la table de cuisine ; celui-ci était directement vissé sur le plateau de la table. Les trous de passage des vis, comme pour les deux précédentes, sont prétexte à un élément décoratif (fig. 2). Une inscription, hélas effacée par l'usure, figurait sur les deux bras de cette patte de fixation ; seule une étoile subsiste.

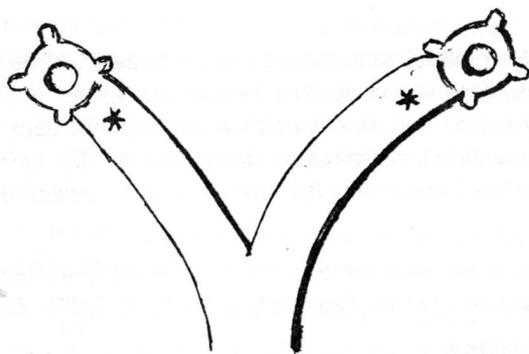


fig. 2

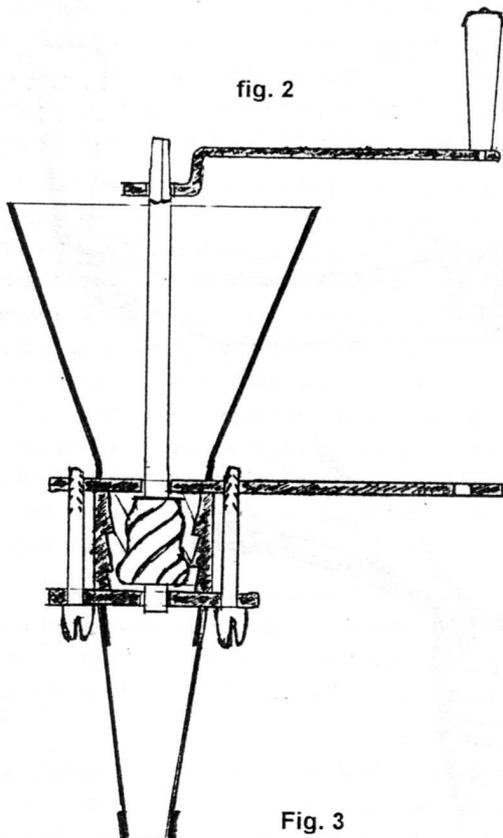


Fig. 3

Les deux entretoises enserrant une cage cylindrique qui renferme le mécanisme de broyage (fig. 3). Dans cette cage striée, tourne une noix, également striée, montée sur un arbre vertical terminal terminé sur le haut de la trémie par un carré. Ce carré reçoit la manivelle, ainsi amovible, qui actionne la noix ; manivelle coudée près de l'axe pour se dégager de la trémie et dont le bras est en arc de cercle (comme toutes les manivelles) et terminé par une poignée légèrement conique haute de 7 cm. Les grains de café sont alors broyés entre la noix tournante et la cage fixe striées.

Au-dessous de la cage, la mouture descend dans un conduit conique terminé par un épais bourrelet permettant de fixer le gousset de cuir destiné à recueillir le café moulu (on retrouve la transition avec pilage au mortier).

Un modèle, datant plus probablement du XIX^e siècle (fig. 4), conserve exactement le même principe, mais apporte deux améliorations techniques appréciables. La trémie de ce moulin est cette fois tronconique (forme beaucoup plus répandue) et fermée par un couvercle percé en son centre pour laisser passer l'axe de la manivelle. Ce couvercle, ouvrant à charnières arrière joliment décorés³ est maintenu fermé sur l'avant par un bouton poussoir venant se loger dans un trou pratiqué dans le bord supérieur de la trémie. L'entretoise supérieure est ici ornée d'une importante palette en forme de coeur⁴ hérissée, en dessous, de trois pointes. L'entretoise inférieure contrecoudée vers le bas est munie d'une griffe

³ Certains moulins ont un couvercle fixe ; on introduit alors les grains de café par l'ouverture circulaire qui entoure l'axe de la manivelle.

⁴ La palette est souvent découpée en fleur de lys qui se trouve sur les modèles du XVIII^e siècle. Après la Révolution elle se transforme en coeur, sans oublier le retour de la fleur de lys sous la Restauration des Bourbons (1815-1830).

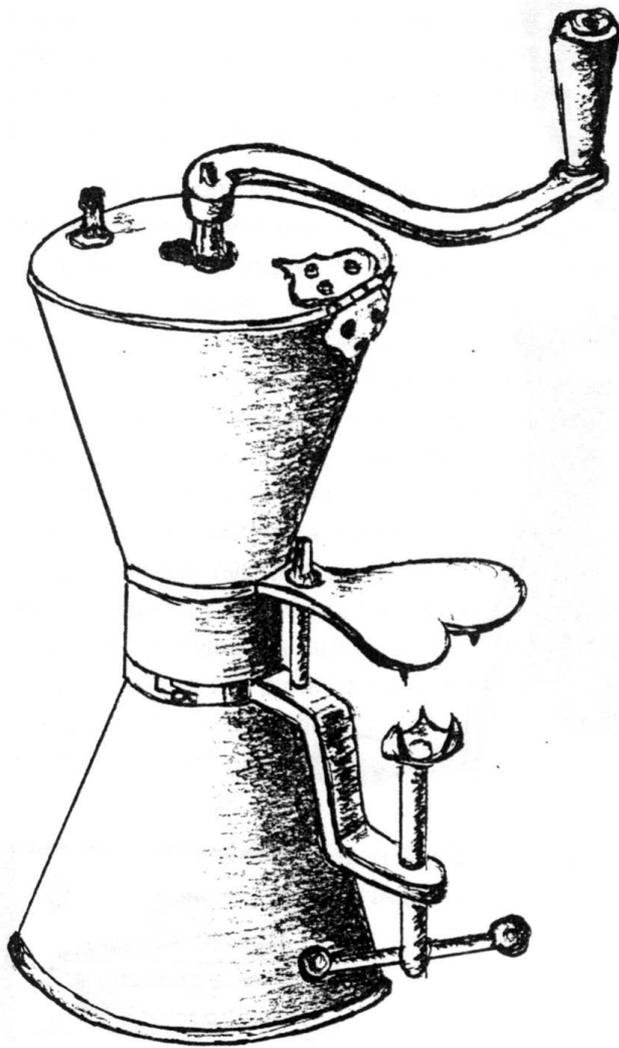


fig. 4

montée sur une vis de serrage entraînée par un bringuebale⁵ ; l'ensemble formant ainsi étau de fixation sur la table. Le grain moulu est ici recueilli dans un récipient tronconique rappelant la trémie, l'ensemble ayant la forme d'un diabolo. Ce réceptacle amovible est bloqué sur la cage par des baïonnettes s'engageant dans des lumières (comme une ampoule et sa douille). Les moulins de ce type étaient de différentes tailles. Celui décrit ci-dessus est d'une taille impressionnante et inhabituelle : sa hauteur totale est de 28,5 cm (manivelle exceptée) et le grand diamètre des troncs de cône est de 17 cm⁶.

Abandonnons la fabrication artisanale des forgerons, taillandiers pour la production industrielle. Un magnifique grand moulin d'épicerie (de comptoir) produit par les frères Peugeot date du début de ce siècle (fig. 5). En fonte vernie verte, surmonté de son couvercle laiton, de taille respectable (hauteur totale 40,5 cm)⁷, ce moulin a belle allure. La trémie est un gros bol en fonte moulée avec bourrelet supérieur destiné à recevoir un élégant couvercle à bouton de préhension en laiton ; l'intérieur, en contact avec le café, est émaillé blanc laiteux. Le dispositif de broyage en acier forgé est ici à axe horizontal. Cet axe est relié d'un côté à une manivelle à grand bras de force (26,5 cm) et de l'autre à un grand volant de 35 cm de diamètre sans poignée pour apporter un renfort à la manoeuvre. La noix de broyage est du type vis sans fin : la trémie est décalée sur la droite de la cage.

Le grain moulu est ensuite évacué par un orifice inférieur situé à gauche de la cage. La mouture est alors recueillie dans un grand tiroir bois, à bouton, également peint en vert. Le tiroir est logé dans le bâti fonte supportant tout l'ensemble. Ce bâti est muni, à sa base, de quatre pattes de fixation permettant de visser le moulin sur le comptoir.

Signalons pour finir deux modèles plus courants et plus récents. Le premier (fig. 6), moins répandu, est un moulin applique de ménage fixé au mur de la cuisine. La trémie parallélépipédique est en faïence crème décorée (portant l'inscription *Café*) contenant 500 g de café ; trémie fermée par un couvercle métal (parfois bois) emboîté sur un col de la faïence.

⁵ Bringuebale : tige terminée par deux boules arrêt pouvant osciller de droite à gauche (verbe bringuebaler) et servant de levier pour actionner la vis (comme sur un étau).

⁶ Le musée Alice-Taverne d'Ambierle possède un modèle tout à fait similaire, mais de taille plus réduite : hauteur 22 cm et diamètre 12,5 cm.

⁷ Les frères Peugeot produisait un modèle de taille plus réduite analogue si ce n'est le volant absent car injustifié.

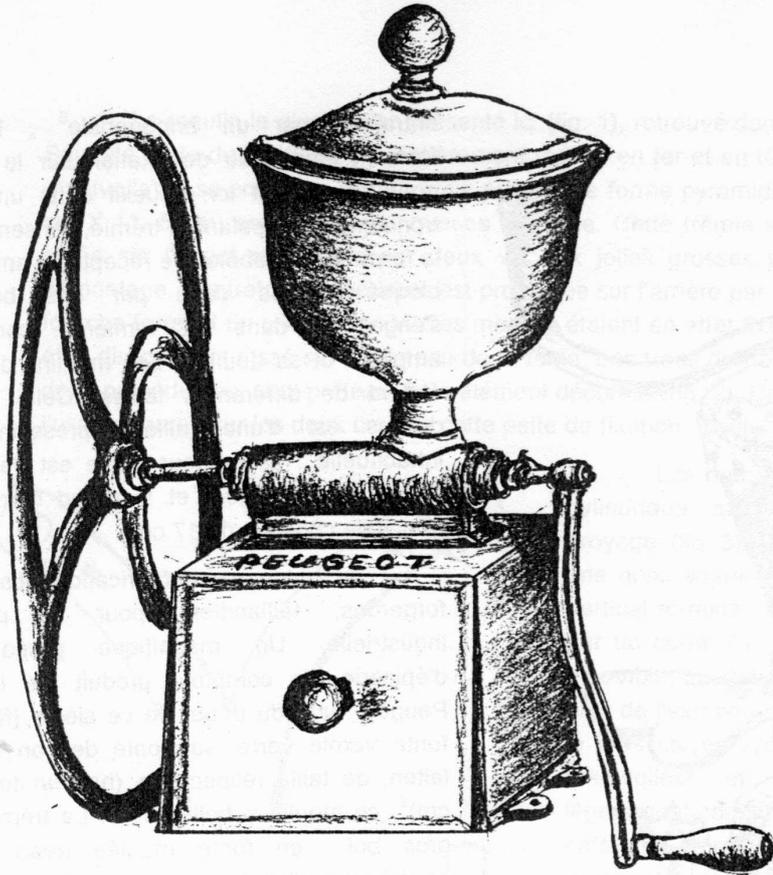


fig. 5

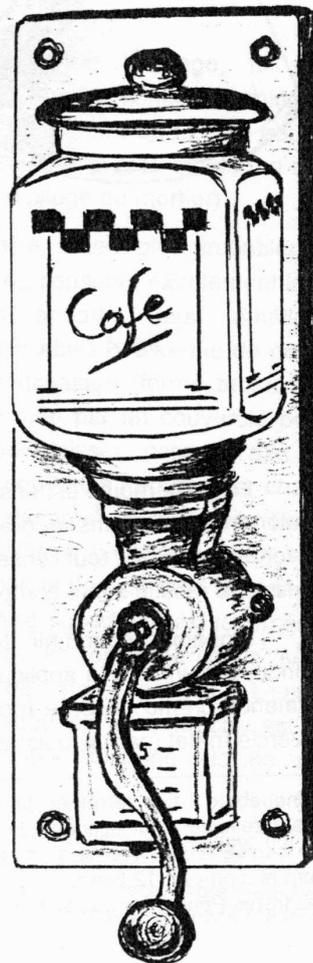


fig. 6

L'intérêt de ce moulin est que cette réserve est toujours prête à moudre - quelques tours de manivelle et tout est préparé. Cette trémie est accrochée sur une planche de bois vernie naturel par une languette métallique flexible, et vient s'emboîter dans le mécanisme de broyage vissé sur la planche. Ce mécanisme à axe horizontal terminé par une manivelle (avec dispositif de réglage de la finesse de mouture) comporte à sa partie inférieure deux rainures servant de coulisses pour un godet en verre gradué recevant le café moulu.

Terminons par le modèle courant, très répandu jusque dans les années soixante. Contrairement aux précédents fixés soit au mur soit à la table, ce dernier est tenu à la main. Qui ne revoit pas sa mère ou sa grand-mère assise, le moulin coincé sur les jambes, tournant la manivelle, avec un agréable bruit bien caractéristique ! Avec le mouvement, le café moulu tombait sur la tranche du tiroir, voire à côté. Aussi fallait-il prendre quelques précautions avant de sortir le tiroir. Certaine grand-mère le faisait méticuleusement au-dessus d'une feuille de papier (blanc) pour bien tout recueillir ; puis, donnant avec la main une forme de gouttière à la feuille, versait la mouture égarée dans le filtre (on retrouve là un geste d'épicière). Quelle tentation pour les jeunes enfants que de tourner la manivelle ! Mais la tâche n'est pas toujours aisée pour les petits bras et attention aux douloureux pincements de la cuisse entre la chaise et le moulin ! En bois (hêtre, parfois noyer), en bois avec carreaux de faïence décorée, en métal, de forme cubique (parfois cylindrique, en métal), ces moulins conservent la même disposition qu'à l'origine : une trémie métallique fermée par deux demi-calottes métalliques ou laiton (l'une fixe, et l'autre ouvrante pour introduire les grains de café) surmontée de la manivelle entraînant un axe vertical comportant une noix striée sphérique ; la mouture est recueillie dans un tiroir inférieur à bouton (figure 7). Ce modèle portatif n'est pas une exclusivité du XX^e siècle puisque Diderot dans l'*Encyclopédie* déclare : "On ne doit pulvériser le café qu'autant de fois et au moment que l'on veut l'infuser ; on se sert, pour cet effet, d'un petit moulin portatif".

Laissons la conclusion à Madame de Sévigné qui affirmait, dit-on, que : "Racine et le café passeront aussi vite l'un que l'autre" !

Pierre-Michel THERRAT

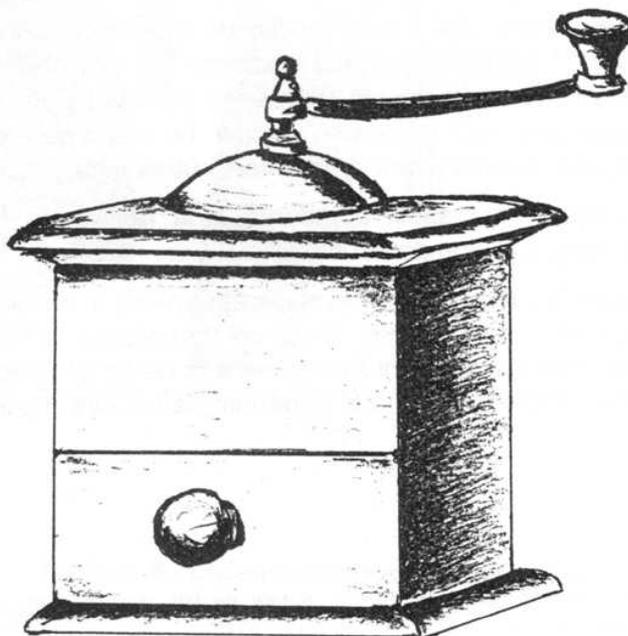


fig. 7

PORTRAIT D'UN GENTILHOMME-AGRICULTEUR

LUCIEN SOUCHON DU CHEVALARD

(1798 - 1878)

Au cours du XIX^{ème} siècle, le Forez a connu non pas une révolution industrielle à l'image de celle qui bouleversa Saint-Etienne et sa région, mais une révolution agricole. En quelques décennies l'agriculture forézienne se transforma radicalement. D'une polyculture vivrière enchaînée à des pratiques archaïques, on passa à une agriculture moderne et productive.

Dans une région comme le Forez où la grande propriété domine, une telle révolution ne fut possible que grâce au soutien voire à l'implication des possédants. Ces grands propriétaires terriens, "gentilhommes agriculteurs"¹, y ont joué un rôle décisif par l'exemple qu'ils ont pu donner à la tête de leur domaine et par l'action qu'ils ont eue dans des associations telle que la Société d'agriculture de Montbrison. Louis Souchon du Chevalard fut l'un d'entre eux.

Louis Souchon du Chevalard naît le 21 mars 1798², à Montbrison. Sa vie débute par un drame : sa mère Angèle, née du Rozier, meurt quelques jours après sa naissance, le 30 mars 1798, sans doute des suites de l'accouchement. Son père, Hubert, est dès lors seul pour assumer l'éducation de l'enfant. Hubert Souchon du Chevalard (1769-1826) est un notable montbrisonnais. Riche propriétaire, il fait partie en 1812 des six cents chefs de famille les plus imposés de la Loire et ses revenus annuels sont estimés à 10 000 francs³.

Les Souchon sont une vieille famille de magistrats dont l'installation dans le Forez remonterait au XVI^{ème} siècle. Grâce à la "basoche"⁴ ils gravirent de génération en génération, une à une les marches de la société forézienne d'Ancien Régime. Le XVIII^{ème} siècle marqua une étape décisive dans leur ascension sociale. Le grand-père de Lucien, Antoine Souchon, en devenant seigneur du Chevalard et de divers autres fiefs, intégra la noblesse.

Par sa mère, il est aussi apparenté à la famille du Rozier, autre grande famille forézienne fixée dans la région de Feurs.

Ainsi Lucien Souchon du Chevalard appartient à un clan familial puissant dont les grandes figures sont : Jean-Claude Souchon d'Aubigneu (1766-1850), son oncle paternel, conseiller général et maire de Saint-Pourçain dans l'Allier et Théodore du Rozier (1793-1855), son cousin germain, conseiller général et député de la Loire, figure de la Restauration dans la région.

¹ Expression empruntée au baron du Perron, auteur de l'un des premiers manuscrits publiés par la Société d'agriculture de Montbrison.

² Archives de l'état civil de la ville de Montbrison.

³ *Grands notables du Premier Empire dans la Loire et la Saône-et-Loire*, L.I. Kilbourne, Edition du C.N.R.S., 1987.

⁴ Basoche : ensemble des clerks des cours de justice constitué en communauté avec privilège et juridiction (dictionnaire Larousse).



Portrait de Lucien Souchon du Chevalard

(d'après une photographie, archives départementales de la Loire, série 3 M 263)

M. du Chevalard prend la pose, la main droite glissée sous la veste, façon Bonaparte, illustrant l'homme d'autorité, la main gauche tenant un journal, symbolisant l'homme de dossier.

Ce réseau familial est renforcé par le mariage de Lucien, le 1^{er} juin 1829 avec Félicité Michon de Vougy (1801-1901). Par cette union, Lucien Souchon du Chevalard entre dans l'une des plus illustres familles du Roannais. Le père de Félicité est le comte Jean Etienne Michon de Vougy, grand propriétaire terrien et ancien capitaine de Louis XVI. Il est aussi chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et conseiller général.

De ce mariage naissent trois enfants :

- Etienne qui meurt en 1853 à l'âge de 19 ans.
- Marie Suzanne, née en 1832, épouse du marquis Camille de la Jonquière qui fait carrière dans l'administration comme sous-préfet puis préfet⁵.
- Jules (1840-1905), marié en 1873 à Amélie Morand de Jouffrey.

Après de "fortes études"⁶, Lucien Souchon du Chevalard entre dans l'administration judiciaire comme substitut au procureur. Il est tout d'abord nommé en 1823 à Roanne puis en 1826 à Montbrison⁷. Lorsque la révolution de juillet 1830 renverse le roi Charles X et installe Louis-Philippe au pouvoir, il préfère démissionner plutôt que de prêter serment au nouveau régime. Il manifeste en cela une sincère fidélité à la branche aînée des Bourbons et de fortes convictions légitimistes pour lesquelles il n'hésite pas à mettre un terme à une carrière qui s'annonçait prometteuse. Il s'inscrit alors au barreau de Montbrison.

En 1850, il accepte le poste de recteur de l'académie du département de la Loire, nouvellement créé. Pendant les deux années durant lesquelles il occupe ces fonctions, il s'active à la rédaction d'un règlement pour les écoles primaires du département⁸.

Lucien Souchon du Chevalard occupe aussi différentes fonctions politiques. Il est tout d'abord conseiller municipal puis adjoint au maire de la ville de Montbrison. Il semble même avoir assumé durant deux années les fonctions de maire sans en avoir le titre. De 1852 à 1856, il se bat ardemment pour que la préfecture de la Loire demeure à Montbrison, n'hésitant pas à se rendre à Paris à plusieurs reprises.

Au début des années 1860, il est nommé maire de Mornand et demeure à ce poste jusqu'en 1870.

En 1855, il est élu conseiller général du canton de Saint-Georges-en-Couzan et le reste jusqu'en 1868. Il est entre autre l'instigateur du tracé de la route menant de Montbrison à Saint-Bonnet-le-Courreau passant par Chatelneuf⁹.

Mais Lucien Souchon du Chevalard est avant tout un "gentilhomme-agriculteur" passionné d'agronomie et profondément attaché à la terre. L'agriculture est intimement liée à sa vie. Après avoir quitté l'administration en 1830, elle devient sa principale activité et la première de ses préoccupations.

M. du Chevalard se consacre activement à la gestion de ses domaines. Il est en effet à la tête d'une importante fortune foncière, évaluée en 1870 lorsqu'il fait le partage de ses biens à

⁵ *Châteaux historiques du Forez*, tome III, Emile Salomon, édition Laffite, 1926.

⁶ Commentaire emprunté à la belle-fille de Lucien Souchon du Chevalard qui a résumé dans une lettre la vie de son beau-père en vue de la réalisation d'un livre d'or du conseil général de la Loire, 3 M 263, archives départementales de la Loire.

⁷ Claudius Roux, *Histoire des sciences naturelles et agricoles en Forez, département de la Loire*, A. Rey, Lyon, 1911.

⁸ 3 M 263, archives départementales de la Loire.

⁹ Ibid.

528 000 francs¹⁰ (une journée de travail est à la même époque payée moins d'un franc). Il possède alors plus de 400 hectares qui se divisent en trois ensembles :

Il possède tout d'abord le domaine du Chevalard, sur la commune d'Essertines-en-Châtelneuf, qu'il a hérité de son père en 1826. Ce domaine intimement lié à la famille est avant tout symbolique. Il ne comprend plus qu'une quarantaine d'hectares¹¹ autour du vieux manoir.

Au domaine du Chevalard s'ajoutent deux domaines situés sur la commune de Prétieux : le domaine de la Cotille et celui de Messilieux qui, réunis, s'étendent sur plus de 130 hectares¹².

Le domaine de Beaufeuvers est la pièce maîtresse de la fortune de Lucien Souchon du Chevalard. Il est l'objet de toutes ses attentions et il y réside lorsqu'il ne vit pas dans sa maison de la rue Saint-Jean à Montbrison. Ce domaine de 270 hectares¹³ lui vient de sa tante paternelle, Agathe Sauvade Duperret dont il fut l'héritier en 1838¹⁴. Il s'étend sur la rive droite du Vizézy autour d'un château que Lucien Souchon du Chevalard a réaménagé. Beaufeuvers se divise en trois granges : celle dite du parc, celle de Château-Gaillard et celle de Saint-Ange. Il comprend, de plus, un moulin et une féculerie.

En 1830, après sa démission de l'administration, Lucien Souchon du Chevalard adhère à la Société d'agriculture de Montbrison, manifestant en cela sa volonté d'oeuvrer pour le développement agricole du Forez et son désir de se mettre au service de l'intérêt général. La société rassemble les grands propriétaires de la plaine du Forez tels que le vicomte de Meaux, le marquis Montaigne de Poncins, le marquis de Sasselange, Adolf Murard de Saint-Romain, Henry Jordan de Sury... Après en avoir été le secrétaire, M. du Chevalard en devient, en 1846¹⁵, le président. Il succède alors à toute une série de grandes personnalités parmi lesquelles figurent le marquis Jean-Pierre Montaigne de Poncins et Joseph d'Assier. En 1846, la Société d'agriculture de Montbrison a atteint sa pleine maturité. Par une organisation efficace et un fonctionnement régulier, elle est parvenue à s'implanter solidement. De plus, elle a su se doter des outils indispensables à sa mission :

- Un journal : la *Feuille du cultivateur forézien*, créée en 1830.
- Des comices agricoles mis en place en 1840 afin de susciter une émulation parmi les agriculteurs.
- Un centre de formation et d'expérimentation : la ferme-école de la Corée, fondée en 1845.

Lucien Souchon du Chevalard s'investit énormément dans son rôle de président. Omniprésent, il prend part à toutes les assemblées de la Société. Il préside les concours agricoles au cours desquels il se révèle bon orateur. Il rédige de nombreux articles pour la *Feuille du cultivateur forézien*, souvent très bien documentés et remarquables par leur style clair et épuré.

Il est même l'auteur d'un petit ouvrage, *le catéchisme agricole*¹⁶ destiné aux élèves des écoles primaires dans lequel il présente d'une manière très simple, sous forme de questions et réponses, tout ce qu'il faut savoir sur l'agriculture.

Les trente-deux années que durent sa présidence sont pour la Société d'agriculture de Montbrison une période d'intenses activités et sans nul doute marquent son apogée. Durant ces

¹⁰ Archives notariales, Rony.

¹¹ Registre cadastral de la commune d'Essertines-en-Châtelneuf, archives départementales de la Loire.

¹² Registre cadastral de la commune de Prétieux, archives départementales de la Loire.

¹³ Registre cadastral de la commune de Mornand, archives départementales de la Loire.

¹⁴ Archives notariales.

¹⁵ *Feuille du cultivateur forézien*, année 1946.

¹⁶ Lucien Souchon du Chevalard, *Le catéchisme agricole ou notice élémentaire d'agriculture*, 1864.

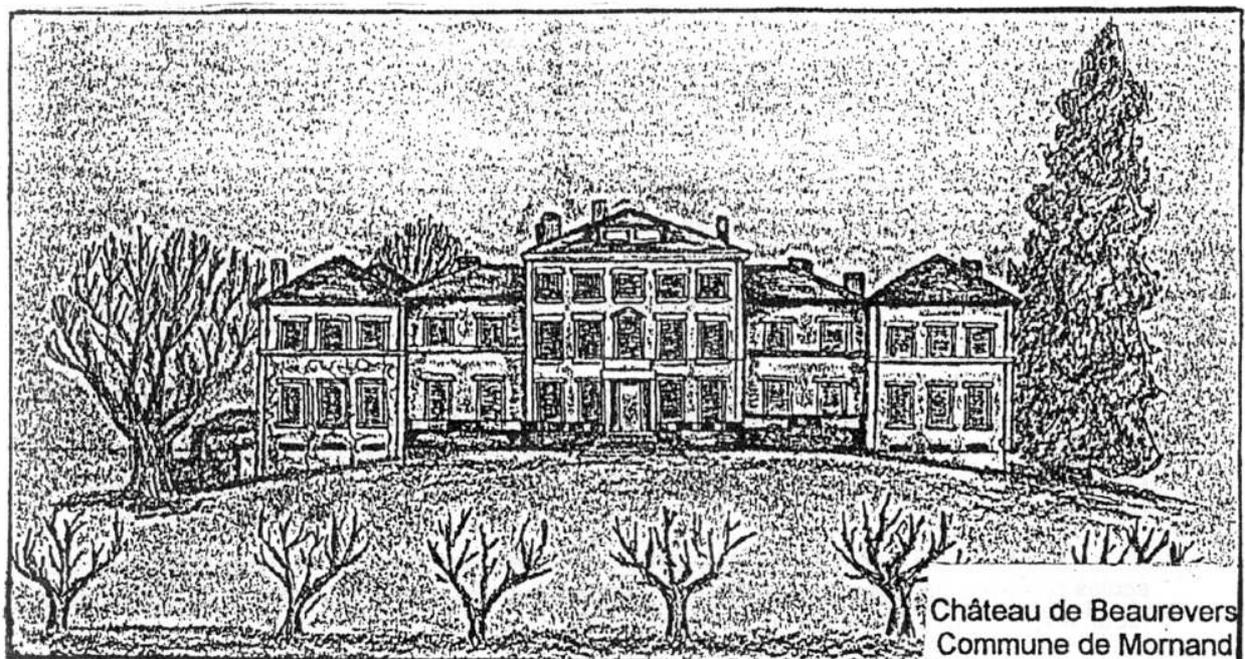
trois décennies, elle s'investit tout particulièrement dans la réalisation des grands travaux d'aménagement de la plaine du Forez :

- Assèchement des étangs insalubres.
- Drainage des zones marécageuses.
- Construction du canal du Forez.

Parallèlement, elle continue son combat en faveur du progrès agricole. Elle fait la promotion de l'élevage en créant en 1848, un concours d'animaux gras. Afin d'améliorer la qualité des troupeaux, elle introduit de nouvelles races telles que la Durham ou la Charolaise. Elle incite les agriculteurs à étendre les zones consacrées au fourrage et tout particulièrement aux fourrages artificiels, tel que le trèfle, la luzerne ou le sainfoin. Elle s'efforce aussi de généraliser l'utilisation d'instruments agraires plus efficaces comme la batteuse ou la faux.

Lucien Souchon du Chevalard meurt le 20 mai 1878¹⁷ dans sa maison de la rue Saint-Jean, à l'âge de quatre-vingts ans. Après une célébration solennelle donnée en la collégiale Notre-Dame, il est inhumé dans le petit cimetière de Mornand, aux côtés de son père et de son fils.

Mickaël LATHIERE



¹⁷ *Journal de Montbrison*, 22 mai 1878.

Claude LATTA : l'historien et le professeur distingués

Le samedi 8 mars 1997, Claude LATTA a reçu des mains de Pierre CRONEL, dans la salle héraldique de la Diana, la distinction de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. C'est une histoire qui commence sous le signe de la dualité. Pour être décoré, il faut être deux comme dans tout parrainage et dans toute amitié. Pierre CRONEL, le compagnon du Centre social, le partenaire du conseil municipal, l'ami inébranlable dans ses engagements et ses relations humaines, a illustré par ses propos la force des valeurs partagées. Le cadre de réception, unique, lui, dans son architecture et sa fonction patrimoniale, accueillait un historien attaché... à un double domaine de publication. *L'Histoire de Montbrison* qui a valu à son auteur une face de son ruban violet, a été coédité par la Diana ; elle a intégré les apports de plusieurs articles parus dans le *bulletin de la Diana* et dans les cahiers de *Village de Forez* en les adaptant aux nécessités de la continuité historique.

La demande elle-même de palmes s'est inspirée de la complémentarité que Claude a développée entre l'historien et l'enseignant. L'ancien sous-préfet de Montbrison, Monsieur Marc VERNHES, a introduit la proposition de nomination, au regard de la contribution du livre à l'histoire régionale comme somme documentaire et étude synthétique sur le passé de Montbrison. Monsieur Georges TERRASSE, proviseur du Lycée de Beauregard, a donné son avis sur les services rendus comme professeur. Il me suffira de dire à ce sujet que, lors de mes tournées d'inspecteur dans les écoles, j'en étais venu à demander aux instituteurs, après les leçons d'histoire ou l'examen de leurs traces : "Vous avez eu Monsieur LATTA comme professeur d'histoire ?" Une réponse positive me confirmait généralement le goût du maître pour l'histoire et son enseignement.

La décoration remise à Claude LATTA flatte notre sens de l'amitié et honore l'estime des dix-sept membres du comité de rédaction pour les qualités d'historien de leur directeur. C'est le signe de la considération accordée à notre publication, après le prix donné par la Société Française d'Histoire des Hôpitaux à Joseph BAROU pour son ouvrage *Les enfants abandonnés en Forez de Louis XV à la III^e République*. Le fait que les deux fondateurs de la revue ont été distingués ne manquera pas de réjouir ceux qui les accompagnaient en 1980, Claude BEAUDINAT, Marguerite FOURNIER-NEEL, Marie CHEZE, Jean-Paul SOLEILLANT, Jean-Claude FAYARD, Pierre DREVET, Jean GUILLOT, André GUILLOT ; malheureusement, le groupe a perdu Georgette SIMONET et Jean-Baptiste CHEZE¹⁸. Les Palmes académiques sont heureusement venues à temps souligner pour Claude les mérites liés, géminés du fondateur de revue et de l'écrivain en histoire, du chercheur de documents et de terrain, du conférencier et du guide, du pédagogue professionnel ou bénévole, de l'homme de thèse et de cours.

Pour donner une touche finale à la symbiose entre professorat et recherche, est-il besoin de rappeler que Claude a avancé dans sa double carrière, accompagné d'un alter ego, de Danièle sa femme ? Si en tant que mère de famille nombreuse, elle a su s'investir aussi fortement dans le Centre de Recherche et d'Initiation à la Littérature de Jeunesse, elle a aussi dans son domaine associé recherche, formation et enseignement. Elle n'a pas cessé pourtant de demeurer, à chacune des publications de son mari, sa complice, sa référence en matière de langue, sa première lectrice au sens éditorial du terme. Une autre femme a pesé sur sa destinée d'historien : c'est Marguerite Gonon qui l'avait invité, après sa première communication à la Diana sur Martin Bernard, à faire une thèse sur ce sujet. Peut-être, un jour, la mémoire forézienne du XXI^e siècle les réunira dans une consultation commune de leurs oeuvres. Mais les jugements de la postérité ne pressent pas Claude qui, à la veille de sa retraite, est aussi bien comme témoin que comme historien, partisan de la "longue durée".

Pour le Comité de Rédaction de Village de Forez : Gérard AVENTURIER

¹⁸ Nous nommons ici les auteurs des premiers numéros de *Village de Forez*.

Prochaines publications de Village de Forez

L'hôtel-Dieu Sainte-Anne de Montbrison, évolution et tradition,

par le docteur Francis Goutorbe.

Cette étude porte sur les divers bâtiments de l'hôtel-Dieu Sainte-Anne, son personnel, la population soignée, et la situation de l'hôpital au XX^e siècle. L'auteur y analyse à l'aide de documents de première main l'évolution de l'établissement au fil des siècles. Paru en mars 1997.

Marguerite Gonon (1914-1996) :

ce numéro spécial est un hommage à l'historienne forézienne. Il regroupe des textes de Robert Périchon, Claude Latta, Marie-Thérèse Lorcin, Francisque Ferret, Didier Nourrisson, René Gentgen, René de Becdelièvre, René Berchoud, Marie Grange, Noël Gardon.

Parution en avril 1997.

Briques pressées-marquées et briqueteries vers 1900

par Paul Robert ;

Ce cahier est le deuxième qui est consacré au petit patrimoine rural. L'auteur nous fait revivre la fabrication traditionnelle des briques au début du siècle ; les briqueteries de notre région sont recensées. Ce numéro est illustré de nombreux dessins de l'auteur.

Parution en avril 1997.

Au temps des P'tits Fifres Montbrisonnais :

par Joseph Barou, Louis Devin, Marguerite et Victor Fournier, présentation de Claude Latta. Ce numéro spécial est une sorte de chronique de l'illustre société gymnique et musicale des P'tits Fifres de Montbrison, créée en 1907 par l'abbé Seignol, un vicaire de St-Pierre. Cette formation joua pendant quarante ans un grand rôle dans l'animation de la ville et se trouve à l'origine de plusieurs sociétés sportives montbrisonnaises.

Parution en avril 1997.

Pour se procurer les publications de Village de Forez, écrire ou téléphoner :

CENTRE SOCIAL DE MONTBRISON, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON

04-77-96-09-43